

# *Essai sur le parti-nation dans les pays arabes*

par Tabrizi BENSALAH

*Assistant à l'Université d'Amiens*

## Table des Matières

### INTRODUCTION :

- 1) **Un parti pour la libération nationale** .....
  - a) *Le phénomène colonial et l'identité nationale* .....
  - b) *La formation d'un parti nationaliste pour la lutte de libération* .....
- 2) **Un parti pour la (re)construction nationale** .....
  - a) *Le parti veut représenter la nation et conforter son unité*
  - b) *Le parti veut transcender les contradictions internes* ..

### I. FONDEMENTS IDEOLOGIQUES DU PARTI-NATION

- A) **UN NATIONALISME SOCIALISANT** .....
- 1) **Le nationalisme** .....
- a) *Le nationalisme arabe du Ba'ath* .....
- b) *Le retour aux sources dans la doctrine du F.L.N.* .....
- 2) **Le socialisme spécifique** .....
- a) *Le socialisme arabe du Ba'ath* .....
- b) *Le socialisme spécifique du F.L.N.* .....
- B) **UN SOCIALISME SANS LUTTE DE CLASSES** .....
- 1) **Le rejet de la lutte des classes** .....
- a) *L'absence d'une bourgeoisie nationale* .....
- b) *L'absence d'un prolétariat national* .....
- 2) **Le consensus populaire** .....
- a) *Ses manifestations* .....
- 1 - *Le front unique* .....
- 2 - *L'adhésion des citoyens* .....

- b) *Sa signification* .....
- 1 - *La confusion des concepts* .....
- 2 - *Les réalités nouvelles* .....

## II. LES CARACTERES DU PARTI-NATION

### A) UN PARTI UNIQUE DE TYPE NOUVEAU .....

- 1) **Les fonctions** .....
- a) *La fonction politique: construire et consolider l'unité nationale* .....
- b) *La fonction économique: la mise sur pied d'un système économique égalitaire* .....
- c) *La fonction institutionnelle: construire un Etat* .....
- 1 - *Un Etat, moyen d'exécution de la politique du parti* ..
- 2 - *Un Etat, organisation parallèle du parti* .....
- 2) **Les structures** .....
- a) *L'organisation du parti* .....
- 1 - *La méthode* .....
- 2 - *Le centralisme démocratique* .....
- b) *Les organisations de masse et l'armée* .....
- 1 - *Les organisations de masses* .....
- 2 - *L'armée nationale* .....
- c) *Les assises sociales* .....
- 1 - *L'unanimité* .....
- 2 - *L'adhésion* .....
- 3 - *Parti de masses* .....

### B) UN PARTI DE TRANSITION .....

- 1) **L'existence de classes sociales** .....
- a) *Position du problème* .....
- b) *Réalité des classes sociales* .....
- 1 - *La classe dominante* .....
- 2 - *La classe intermédiaire* .....
- 3 - *La classe prolétarisée* .....
- 2) **Les rapports parti-Etat** .....
- a) *Une administration bien structurée* .....
- 1 - *L'absorption des cadres* .....
- 2 - *L'administration économique* .....
- 3 - *Le développement de la bureaucratie* .....
- b) *Autres facteurs d'affaiblissement* .....

### CONCLUSION .....

## INTRODUCTION

L'idée de parti-nation est nouvelle. Aucune analyse poussée n'a pu établir la réalité de cette forme de parti qui a fait son apparition avec le phénomène de décolonisation. Face à l'absence d'écrits et de monographies, il est difficile de se prononcer d'une manière précise sur le terme parti-nation. Jusqu'à présent, le terme n'a fait son apparition qu'occasionnellement : soit dans le cadre d'une étude destinée à défendre une cause précise (1), soit à l'occasion d'une étude entreprise pour établir l'originalité d'un parti unique de type nouveau (2). La logique des deux démonstrations est différente, mais les constatations sont les mêmes.

1. Pour définir le F.L.N. de la guerre, M. Bedjaoui a tenté de le faire passer par les différents moules des partis classiques. Devant l'impossibilité de le classer, il part à la recherche des éléments spécifiques de ce parti. De l'observation de la réalité, il tire quelques éléments particuliers qui n'existent pas dans la typologie classique : l'idée de *consensus populaire et la légitimité de fait*. Il a trouvé donc que ce parti s'identifie à la nation et que celle-ci s'identifie à lui, d'où la qualification de parti-nation.

2. Dans son essai de définition du parti unique en Afrique Noire, A. Mahiou n'envisage le parti-nation qu'en tant qu'hypothèse secondaire. En effet, face à l'ambiguïté de certains partis africains dans leur forme et dans leur nature, il tente de lier, tour à tour, le parti à des concepts tels que le « peuple » ou « la nation ». Dans son appréciation, il conclut au rejet de cette hypothèse, car pour lui ces partis sont sans idéologie. Toutefois, A. Mahiou observe les mêmes éléments que M. Bedjaoui, à savoir : le *consensus*, la *légitimité* et surtout, le fait que ces partis veulent être l'expression d'une réalité et d'une identité locales.

Peu importe donc « l'ambiguïté » de ces partis. L'essentiel c'est qu'ils ont une spécificité. Après tout, cette ambiguïté ne cache-t-elle pas les germes d'une nouvelle institution, d'un nouveau type de parti ? Pourquoi s'en tenir aux typologies classiques ? Ces partis ne sont-ils pas le résultat d'une situation historique précise qui n'a pas eu de précédent ? A cette dernière question, les Africains et les Arabes répondraient par l'affirmative, car, selon eux, leurs pays ne sont pas l'Europe et il est aberrant de transposer une idéologie ou un système à leurs pays avec toutes les conséquences que cela pourrait impliquer. Certains parmi eux répugnent même à parler d'idéologie ou de doctrine. Se retranchant derrière la notion de « spécificité », ils pensent tirer leurs idéologies et leurs doctrines d'un passé retrouvé et d'une synthèse des différents systèmes que leur offre le monde.

La première observation permet de dire que ces pays ont opté pour ce que A. Mahiou appelle « une idéologie de synthèse » (3). Cette synthèse s'est faite au nom de la *spécificité* et du *retour aux sources* qu'il fallait concilier avec les nécessités du monde moderne. Ces Etats nouvellement indépendants n'ont malheureusement pas fait la synthèse des principes,

---

(1) Le terme parti-nation lancé par M. Bedjaoui s'inscrit dans un cadre plus vaste, celui d'une défense de l'existence de la nation algérienne avec un Etat qu'il s'agira de restaurer et d'une justification des solutions retenues.

(2) Il s'agit de l'étude entreprise par A. Mahiou « l'Avènement du parti unique en Afrique Noire », thèse de Droit, L.G.D.J., 1969.

(3) Le terme **syncrétisme** conviendrait mieux à cette attitude.

mais celle des méthodes. C'est là où réside l'ambiguïté des partis uniques dans ces pays.

Dans cette étude, l'examen de la notion de parti-nation ne se fera pas d'une manière systématique. On essaiera de voir quels sont les fondements du parti-nation et d'observer ses différents caractères. Toutefois, l'hypothèse de travail demeure celle-ci : le parti-nation est un parti dont la doctrine se base sur l'idée de construction d'une nation ; que son action est toujours inspirée et se conforme à cet idéal national qu'il affirme, au nom de valeurs propres, au nom d'une identité nationale à constituer ou reconstituer ; qu'il ne saurait avoir une idéologie d'importation.

Ainsi, l'apparition du parti-nation semble étroitement liée à la notion de *spécificité* qu'on trouve dans les pays arabes et d'Afrique Noire. Cette étude sera limitée, non seulement aux pays arabes, mais aussi à deux exemples privilégiés : le parti Beath dans le monde arabe et le Front de Libération Nationale en Algérie. Au préalable, on situera cette étude dans son contexte historique, celui de la décolonisation.

### 1) Un parti pour la libération nationale.

#### a) *Le phénomène colonial et l'identité nationale.*

Toute société se reconnaît dans des images historiques qui lui ont été transmises d'une manière continue. Cette continuité peut être interrompue par des facteurs d'ordre interne ou externe. Ceci conduit à l'extinction momentanée ou prolongée, parfois même à la disparition de ladite société.

Le phénomène colonial qui se caractérise par une exploitation économique et une domination politique et culturelle est un exemple frappant de bouleversement de société. Les colonies ont vu leur histoire déviée et leur évolution économique, politique et sociale modifiée. Aux structures locales, les puissances colonisatrices en ont substitué d'autres fondées sur leurs intérêts et théoriquement inspirées de leurs systèmes métropolitains.

En considérant le phénomène colonial comme un phénomène historique dicté par les besoins en matières premières des grandes puissances et la nécessité d'exporter leur surplus à la suite de la révolution industrielle, on peut comprendre pourquoi l'organisation locale a été détruite progressivement.

En effet, dans sa première phase, la colonisation n'avait pour but que *l'exploitation économique*. A ce stade, on a favorisé l'activité des grandes entreprises privées, tout en leur accordant une protection militaire qui jouera un rôle d'administration (4).

Dans sa deuxième phase, la colonisation devient *annexioniste*. Il y a un besoin de garder ces territoires. Dès lors, l'organisation se fera en fonction de ce besoin. On substituera arbitrairement un appareil administratif et des cadres territoriaux aux anciennes structures, sans tenir compte des réalités.

Dans sa dernière phase, la colonisation a voulu *assimiler ou intégrer* les populations locales. Cette assimilation sera tentée dans les domaines administratif, culturel et politique. Dès lors, toute activité dans ces territoires se fera en fonction de la métropole et sera essentiellement tournée vers elle. L'organisation administrative, les activités politiques et la culture des métropoles vont trouver leur prolongement dans les pays colonisés.

---

(4) C'est la période d'établissement des comptoirs marchands.

Il résulte de cette domination une sorte de dépersonnalisation, une perte d'identité. C'est le double mouvement qu'on a appelé « déculturation et acculturation ».

Certes, l'affirmation doit être nuancée en fonction de l'évolution qu'ont connu ces sociétés avant la colonisation. Certaines, parmi elles, ont connu déjà une civilisation florissante soutenue par des valeurs propres que l'impact des valeurs occidentales a disloquées. Le degré de résistance à la dépersonnalisation, à l'acculturation sera fonction du degré d'intégration sociale et culturelle des sociétés colonisées (5).

Si la destruction de l'identité nationale a été la conséquence de la colonisation, la réaction à celle-ci se fera au nom et par référence à cette même identité qui constituera donc la base de la prise de conscience. Certes, il ne faut pas perdre de vue la conjoncture mondiale qui a accéléré ce processus.

Tour à tour, les Sociétés colonisées ont réclamé une égalité des droits avec référence aux principes philosophiques des démocraties occidentales, puis une émancipation, ensuite une autonomie pour aboutir, enfin, à l'indépendance. Mais, tout au long de ce processus, les revendications ont connu des formes différentes. Les mouvements se multiplient (6), tantôt rattachés aux partis métropolitains dont ils constituent une branche, tantôt se créent sur le plan local et élaborent des programmes différents des premiers qui tiennent compte, non seulement des réalités locales, mais surtout des possibilités de ralliement des populations à leurs idées. Il est donc évident que ceux qui ont axé leurs programmes sur des arguments d'ordre nationaliste aient eu le maximum d'influence. Les masses ont été sensibilisées par ces thèmes. Ces mouvements ont donc pu s'affirmer comme des interlocuteurs valables auprès de la puissance coloniale du fait de leur représentativité (7). A la tête de ces mouvements, des leaders politiques ont su sensibiliser les populations et obtenir leur *consensus*. C'est là un élément important qui déterminera la vie politique de ces pays, tant dans la période de lutte qu'après l'indépendance. En effet, l'audience qu'ont ces mouvements nationalistes auprès des populations sera une arme efficace pour dominer ou abattre les mouvements adverses. On assiste alors à la formation de partis dont l'idéologie essentiellement nationaliste, donc unifiante et intégrative, les conduit à devenir *parti dominant* ou *parti unique*.

b) *La formation d'un parti nationaliste pour la lutte de libération.*

La généralisation du parti unique dans les pays nouvellement indépendants n'est pas étrangère au phénomène national ou au nationalisme. Il existe un lien dialectique entre le nationalisme-négateur et la domination étrangère diffus dans les masses et le parti unique. Ce nationalisme négateur va donner sa force au parti qui, en retour, attise, conforte et structure le nationalisme des masses. Dès lors, les contradictions internes s'estompent au profit du but commun : la lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme. Ceci favorise le parti unique.

---

(5) Dans les pays arabes, l'Islam a été un facteur de résistance. Sur ce point, cf. Franz Fanon, in « Sociologie d'une révolution », Ed. Maspéro, 1968.

(6) Certains mouvements politiques ne sont que l'expression d'une résistance permanente plus ou moins organisée.

(7) Ainsi, par exemple, le Néo-Destour en Tunisie et le F.L.N. en Algérie ont pu disqualifier les autres mouvements politiques et se sont imposés comme les seuls négociateurs de l'indépendance.

Lorsque le parti unique détient le pouvoir de fait (8) ou s'institutionnalise (9), sa politique sera de rallier le maximum de la population à ses arguments. De ce fait, il est amené à combattre et, éventuellement, éliminer tout mouvement concurrent (10).

De par sa nature, le parti unique, dans les pays nouvellement indépendants, est un parti de *lutte*. Formé dans des *circonstances historiques* qui font que sa raison première est de combattre une force de domination, il demeure marqué par cette attitude. Dès lors, son action se caractérise par une sorte de continuité de combat avant et après l'indépendance (11). Une fois le colonialisme vaincu, le parti entend demeurer vigilant, car il peut renaître sous des formes nouvelles et plus subtiles, en profitant des éventuelles divisions internes. Ceci justifie l'attitude intransigeante des partis uniques à l'égard de l'opposition jugée comme une atteinte à l'intégrité nationale.

Tout en éliminant ces oppositions, ils veulent paraître comme les seuls détenteurs de la *légitimité* de la lutte contre le colonialisme. Dès lors, ils se présentent aux yeux des populations comme incarnant l'idéal national, comme le mouvement qui cherche à redonner son identité, sa personnalité à une population longuement asservie. Il se forge alors une sorte de sentiment de solidarité et un consensus qui légitimise le pouvoir de fait ou de droit. C'est une sorte d'« octroi » accordé par le peuple à ses gouvernants. Fort de cette approbation, souvent tacite, le parti unique commence à s'identifier au peuple (12) ou à la nation (13). On voit donc que le parti n'a pas seulement un programme politique basé sur une idéologie précise, mais toute son activité prend essentiellement une coloration nationaliste. Ce nationalisme doit être compris dans son sens large: il englobe la lutte contre l'occupant, la recherche de l'unité nationale et la construction de la nation. Dès lors, la nature du parti politique, du fait même des circonstances historiques dans lesquelles il apparaît diffère de celle des partis classiques.

## 2) Un parti pour la (re) construction nationale.

### a) *Le parti veut représenter la nation et conforter son unité.*

Nés dans un climat de lutte contre la domination étrangère et de la recherche de l'identité nationale, les partis politiques dans les pays nouvellement indépendants « subissent profondément l'influence de leurs origines » (14). En effet, deux éléments participent à la particularité de ces partis. Tout d'abord, la coloration nationaliste résultant de l'opposition colonisa-

---

(8) Exemple du Front de Libération National en Algérie pendant la guerre.

(9) Cas de l'Union Socialiste Arabe en Egypte, du Néo-Destour en Tunisie, du F.L.N. en Algérie considéré dans la constitution de 1963, comme un organe constitutionnel.

(10) Il en va ainsi de l'élimination du M.N.A. et du P.C.A. par le F.L.N. en Algérie.

(11) Significatif à cet égard, le cas algérien où à l'indépendance la question a été posée de savoir si le F.L.N. se transformerait en parti de gouvernement et conserverait sa dénomination, il en a été décidé ainsi pour bien affirmer la continuité.

(12) Cf. Ahmed Mahiou, in « l'Avènement du parti unique en Afrique Noire », L.G.D.J., 1969, p. 174.

(13) Ibid pages 180, 320 et 321.

(14) Cf. M. Duverger in « Les partis politiques », Armand Colin, 1969, p. 1.

teur-colonisé. Ensuite, le phénomène du leader favorisé par la survivance de structures traditionnelles. Ainsi, l'élite formée à l'école de la métropole prend en charge les mouvements nationalistes. Les leaders de cette élite vont s'employer à démontrer que leurs aspirations sont celles de tous et que, par conséquent, dans l'intérêt de l'unité nationale, le multipartisme est condamné car on le considère comme un facteur de division. Souvent aussi, ces mêmes leaders, en émergeant pendant la période de lutte, se considèrent comme symbolisant l'idéal recherché (15). Le leader est la plupart du temps à la tête du parti ou joue un rôle prédominant en son sein. Psychologiquement, les masses sont plutôt orientées vers le parti et son chef. Celui-ci fait appel au peuple chaque fois qu'il est menacé par un groupe adverse. Ainsi, qu'il soit réellement représentatif ou non, le parti se considère comme incarnant les aspirations de tous. Il s'identifie au peuple, à la nation toute entière. Toute activité doit donc passer par lui car il incarne la *souveraineté* sur le plan interne. C'est alors, et surtout, pendant la période de lutte que se crée une sorte de dialectique parti-nation.

Etroitement liée à la décolonisation, donc nouvelle, la conception du parti-nation (16) peut paraître ambiguë. En effet, il semble difficile, a priori, qu'un parti puisse s'identifier à une nation. Mais, si l'on veut appliquer aux Etats nouveaux « les concepts et l'échelle de valeurs qui sont ceux de l'Europe, on ne peut manquer de donner une vue entièrement fautive de la réalité » de ces pays (17). C'est là un problème de méthode qu'il faut poser car le cadre et le contenu des institutions de ces pays ne sont pas les mêmes qu'en Europe. Essayez de passer la réalité de ces pays par des moules faits pour d'autres et donner le qualificatif de « normal » ou « aberrant », selon la conformité ou non à ce moule, serait une grave erreur dans l'analyse scientifique des institutions nouvelles.

En effet, en Europe, l'existence d'un parti politique ne peut se concevoir que par rapport à un ou plusieurs autres. Alors, la lutte se fait plutôt autour des programmes et le but final est l'obtention d'une majorité au sein des assemblées représentatives. Il en résulte qu'aucun de ces partis ne peut prétendre à son identification à la nation puisqu'en faisant le jeu électoral et en acceptant d'autres partis il accepte sa propre limitation.

En U.R.S.S., le parti unique représente une classe qui en a renversé une autre. Mais en la renversant, elle est consciente de son rôle historique, en ce sens qu'elle ne se considère pas comme représentant tout le peuple. La classe prolétarienne au pouvoir ne peut prétendre représenter la majorité du peuple. Logiquement, le gouvernement d'une classe par une autre est la négation de l'unanimité (18). Il en résulte que la classe dirigeante ne peut se considérer comme s'identifiant à la nation ou incarnant le pouvoir qu'à partir du moment où le phénomène de classes aura disparu. C'est ce qui justifie la dictature du prolétariat, considérée comme phase de transition vers la société communiste.

---

(15) Ainsi, on qualifiait K. N'Krumah de « Père de la Nation » ; les qualificatifs de « Libérateur » et de « Combattant Suprême » attribués à H. Bourguiba ne sont pas moins importants.

(16) Sur la notion de parti-nation, cf. Mohammed Bedjaoui, in « La révolution algérienne et le droit », p. 86.

(17) Cf. Seydou Madani Sy in « Recherches sur l'exercice du pouvoir politique en Afrique Noire », p. 7.

(18) C'est toute l'ambiguïté de la théorie de l'Etat du peuple entier en U.R.S.S.

Dans les deux cas examinés ci-dessus, la Nation (19) *existe* déjà. C'est plutôt *sa manière d'être* et la manière dont elle doit être gouvernée qui concerne les partis. C'est là la clef du problème. Il faut distinguer entre *l'existence de la nation* et *la manière dont elle doit être gouvernée*. C'est pourquoi le problème pour les pays nouvellement indépendants se pose en termes différents. Pour eux, c'est l'existence de la nation qui est primordiale. Si la nation a *pré-existé* au phénomène colonial, il faut assurer sa *re-naissance* et si elle *n'a jamais existé*, il faut assurer sa *construction* dans le cadre géographique (arbitrairement découpé) hérité du colonialisme.

Ainsi, en cherchant la construction de la nation et en voulant réaliser l'unité nationale, le parti-nation transcende les contradictions internes.

b) *Le parti veut transcender les contradictions internes.*

Un parti qui se crée a toujours une *idée* qui fonde cette même création. Cette idée peut être celle d'un homme ou d'un groupe d'hommes et il s'agira de la propager avec la conviction qu'elle se trouvera des adeptes dans la Société. Ce but ne peut être atteint que lorsqu'une partie de la population trouve cette idée conforme à ses aspirations. L'approbation tacite ou expresse (lorsque les conditions ou le cadre institutionnel le permettent) est le point de rencontre entre ces idées et les aspirations.

L'expérience prouve que l'acuité de ce point de rencontre est plus ou moins grande en fonction des idées émises. La « réaction-réponse » à ces idées est différente selon leur contenu. L'individu est moins indifférent à ce qui touche son existence qu'à ce qui affecte sa condition. Il éprouve un réflexe d'autodéfense lorsque son existence est menacée, mais espère que sa condition peut être changée. Là, il est tenté par l'action et ici il lui faut une information et une période de maturation. La symbiose entre la réaction de chaque individu et celle de la société toute entière a beaucoup plus de chance de se réaliser dans la première hypothèse. En raisonnant dans le cadre d'une Société, on trouve que la réaction est plus générale lorsque l'existence de cette Société est menacée. Un leader ou un chef ne peut mobiliser la population que lorsqu'il avance des arguments tels que « les menaces externes », « l'atteinte à la souveraineté nationale ». Dans le même ordre d'idées, on peut dire que l'asservissement d'un peuple est un danger de dépersonnalisation, de perte d'identité et de valeurs propres. Il y a donc un danger pour cette population. La réaction à la colonisation s'est faite selon ce processus. Il n'y a pas *prise de conscience politique*, mais *prise de conscience nationale* (20). La lutte de classes ne peut se faire que lorsqu'il y a conscience de classe. Cette conscience est difficile, car elle nécessite une maturation pour que le conflit entre classes puisse éclater.

*Le phénomène national* peut éclipser les inégalités internes qui sont un facteur de division. Il met entre parenthèses les contradictions, même lorsqu'elles sont manifestes et apparentes. Il forge une unité nationale qu'il dressera contre l'ennemi commun.

Le parti qui sait exploiter ces éléments a de fortes chances de réussir. Son action, son idéologie et son organisation demeurent étroitement liées au phénomène national. En un mot, il tire son fondement de la nation, du nationalisme.

---

(19) Quelle que soit la définition qu'on puisse donner de la nation.

(20) La prise de conscience nationale étant aussi prise de conscience politique, mais recèle un sens moins large. Elle s'en distingue par l'ignorance des réalités concrètes.

Toutefois, en fonction des pays, la notion de parti-nation doit être nuancée. On peut relever, ainsi, trois significations :

1. Une première signification se rattache à une *civilisation* donnée, identifiée historiquement et localisée dans un cadre géographique précis (21). A l'origine de cette civilisation, il existait une population liée par une langue et une religion communes. L'exemple qu'on peut fournir est celui de la nation arabe. Après une période de domination et de division de cette nation, il y a un *mouvement de renaissance* — ici le mot renaissance doit être entendu dans un sens large—. Cette renaissance porte en elle une prise de conscience se caractérisant par un mouvement d'idées à la fois intellectuelles et politiques.

Il en résulte que ces idées politiques puisent essentiellement leur force dans cette civilisation précoloniale. Dès lors, leur développement et leur activité demeurent influencés par ce même passé. Leur but est donc d'assurer la résurgence de cette nation qui a préexisté (22).

2) Cependant, cette même nation a connu, tout au long de ses vicissitudes historiques, des démembrements territoriaux sur lesquels se sont instaurées des autorités étatiques ayant exercé un pouvoir effectif. Ce pouvoir, tout en affirmant son autonomie et son caractère étatique distinct, se sent toujours comme faisant partie intégrante de cette nation. Il se produit alors une sorte de « dédoublement de solidarité ». Dans une même solidarité, on en trouve deux : une solidarité générale (qui se rattache à l'appartenance à la Nation-mère ou à la Nation-civilisation) et une solidarité locale (forgée dans le cadre étatique, résultant du démembrement). Cette solidarité locale et le désir de vivre en commun ne sont-ils pas créateurs d'une nation? La réponse ne peut être qu'affirmative et se pose, alors, le problème de la « nation à double pilier » (23). En ce sens que la nation se trouve à deux niveaux. Au premier on trouve plusieurs nations résultant du démembrement, dû à des circonstances historiques déterminées, de la nation-civilisation qui constitue elle-même le deuxième niveau. Or, de même que la nation-civilisation, les nations du « premier niveau » ont connu aussi une période de domination. La prise de conscience de cette domination et la lutte peuvent donc se concevoir dans leur cadre. Un mouvement peut donc arguer que cette nation a déjà existé avec un Etat structuré. Cet Etat a été détruit, mais la nation demeure il faut donc récupérer cette autorité. Le parti qui se crée s'identifie donc à la nation et veut parvenir à rétablir l'Etat-Nation qui a préexisté. L'exemple du Front de Libération Nationale est, à cet égard, significatif (24).

3) Enfin, une dernière signification du parti-nation trouve son expression dans les Etats africains nouvellement indépendants (25). Issus d'un découpage

---

(21) Exemple de la civilisation arabe qui se définit généralement dans un cadre territorial qui s'étend « du golfe arabe jusqu'à l'Atlantique ».

(22) C'est le but du parti Ba'ath en Syrie et en Irak, le terme Ba'ath signifie résurgence ou renaissance.

(23) Cf. Anouar Abdelmalek in « La pensée politique arabe contemporaine », Ed. Seuil, 1970, p. 23.

(24) Le premier but contenu dans la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre 1954 est formulé ainsi : « la **restauration** de l'Etat algérien... ».

(25) L'on peut se demander s'il n'y a pas, dans ces pays, une influence de la forme du nationalisme arabe.

arbitraire qui a ignoré l'homogénéité ethnique et les solidarités économiques, dès l'indépendance ces Etats se sont trouvés devant la nécessité d'une intégration étatique comme moyen de construction d'une nation. Dans l'ensemble des pays africains, le processus de décolonisation a donné naissance à un Etat qui tire sa souveraineté du droit international. Cet Etat est embryonnaire, mais sur ses germes on veut construire la nation. C'est alors qu'un parti politique (conscient de cette nécessité) se donne pour tâche essentielle la construction de la nation. Son rôle sera alors d'empêcher, par un encadrement des masses, le développement des forces centrifuges, facteur de division. Ce parti fait tout pour la nation et en son nom, au point que tout mouvement d'opposition, même sur un plan purement politique et idéologique, peut être considéré comme une atteinte à l'unité nationale et à la construction de la nation. Sous cet angle, on peut dire qu'un parti de cette nature peut être qualifié de parti-nation (26).

Telles sont les significations théoriques qu'on donne au parti-nation. On verra concrètement ce qu'il en est dans la réalité.

Ce qu'il s'agira de démontrer, surtout, c'est que le parti-nation consiste, en dernière analyse à un *camouflage des contradictions sociales*. Tôt ou tard ces contradictions réapparaissent et ce même parti en subit les conséquences. Ainsi, le parti-nation porte en lui-même les germes de sa propre destruction.

De la confrontation de la théorie du parti-nation à sa réalité, il nous semble, a priori, que si son existence a été réelle, il a toutefois échoué (27). Cet échec est dû à un certain nombre d'obstacles à la fois d'ordre interne et externe. Son affrontement avec des réalités juridiques évidentes et nécessaires (28) ; son incapacité de se donner une idéologie et une structure solide pour contenir les masses ; enfin, son inaptitude à résoudre les problèmes économiques qui se posent d'une manière aiguë à ces pays et la concurrence d'autres organisations mieux structurées (29) font que le parti-nation est supplanté. Il en résulte qu'à la *dialectique parti-nation* succède celle de l'*Etat-nation*.

## I

### FONDEMENTS IDEOLOGIQUES DU PARTI-NATION

#### A) UN NATIONALISME SOCIALISANT

Parler des fondements idéologiques d'un parti suppose que son action est basée sur un *système d'idées*, sur une philosophie du monde et de la vie. Or, si les partis classiques ont eu un développement historique permettant l'élaboration de leurs idéologies, il n'en va pas de même pour les partis politiques dans les Etats nouveaux. Il semble que ces partis sont à la recherche d'une idéologie. On peut dire qu'au stade actuel, ils ont une « idéologie de syncré-

---

(26) Cf. A. Mahiou in « l'Avènement du parti unique en Afrique Noire », L.G.D.J., 1967, p. 20.

(27) En témoigne la série de coups d'Etat militaires.

(28) Il s'agit essentiellement de l'Etat.

(29) Il s'agit de l'armée, seule institution organisée dans ces pays.

tisme ». Etant des partis de lutte qui cherchent à retrouver l'identité nationale et de construire la nation, ils vont puiser l'essentiel de leurs idées dans le contexte historique qui leur a redonné la personnalité. Il découle de ce double fait, que leur idéologie sera essentiellement nationaliste. Il en résulte une attitude de refus, ce que A. Mahiou appelle « l'idéologie de refus », au profit des valeurs spécifiques. Cependant, se trouvant confrontés à des impératifs économiques, ces partis partent alors à la recherche des éléments positifs des différentes idéologies qui pourraient apporter une solution à leurs problèmes immédiats.

Les partis politiques dans les pays arabes n'échappent pas à cette analyse. Ils sont avant tout nationalistes, mais parfois procèdent à un apport extérieur tel que le socialisme, pour l'adapter aux réalités locales.

On verra donc, à travers les deux exemples du Ba'ath et du F.L.N. que l'idéologie du parti-nation est fondée sur le nationalisme, ou mieux encore, qu'elle se cherche à travers lui.

### 1) Le nationalisme

#### a) *Le nationalisme arabe du Ba'ath*

Les idées qui sont à la base de la doctrine du Ba'ath ont été formulées par Michel Aflak qui est à la fois fondateur et théoricien du parti. Dans une série d'articles et surtout dans son ouvrage « Fi sabil al-Ba'ath » (30), il a énoncé, de 1944 à 1959, ses théories dont les bases essentielles sont le nationalisme arabe et le socialisme arabe.

Cependant, dès 1944, Michel Aflak donne une priorité au nationalisme arabe. Il considère que ce nationalisme est la force motrice première des Arabes qui peut les conduire à l'unité et à l'identité de la nation arabe. Selon lui, « Toute nation à une étape déterminée de sa vie, possède *une force motrice essentielle*... Si nous examinons le passé des Arabes, dit-il, nous constatons que cette force motrice essentielle fut la religion au moment de l'apparition de l'Islam. En effet, la religion seule a été capable de révéler les forces latentes des Arabes, de réaliser leur unité... Aujourd'hui, au contraire, la force motrice première des Arabes, dans cette étape de leur vie, c'est le nationalisme... Les Arabes étant comme mutilés dans leur unité *ne peuvent donc comprendre que le langage du nationalisme*... » (31).

Il est donc évident que dans l'intention de Michel Aflak, il n'y a pas une recherche d'un nationalisme chauvin qui puise sa force dans l'Islam, mais qu'il prend le nationalisme comme moyen, comme force motrice pouvant mobiliser les Arabes, en vue d'assurer l'unité et la construction de la nation, d'une part, et leur libération du joug colonial, d'autre part.

C'est pour lui un nationalisme militant qui doit être adapté aux réalités de l'époque et non pas un nationalisme traditionnel qu'il condamne en termes sévères : « le nationalisme arabe et la lutte nationaliste furent menés par certains leaders représentant un temps révolu mais aujourd'hui sans attrait ni influence sur les masses du peuple et celle des jeunes. La cause du nationalisme, question de vie ou de mort, était menée sur un niveau sans égard pour l'esprit, sans rapport avec notre temps, sinon ses aspects rébutants. C'était l'aspect du nationalisme passif qui n'a conscience de lui-même qu'en affrontant autrui ». (32).

---

(30) Pour la renaissance.

(31) Souligné par nous.

(32) Cf. Michel Aflak in « Pour la renaissance », 2<sup>e</sup> éd. en langue arabe, p. 108.

Dans cette conception, l'Islam apparaît comme une composante d'un tout qui est la nation arabe. Mais si, historiquement, l'Islam a été l'expression de cette nation, aujourd'hui c'est le nationalisme qui prend sa place. Ce nationalisme ne saurait se confondre avec l'Islam qui, après avoir été longuement étudié par Michel Aflak, ne joue qu'un rôle secondaire. L'auteur va même jusqu'à la négation de l'Islam comme religion universelle pour ne lui donner qu'une mission de création d'un *humanisme arabe*.

L'arabisme qui conviendrait mieux à cette conception que le mot « nationalisme » apparaît ainsi moins comme une doctrine susceptible d'être exprimée dans un vocabulaire donné que comme une idée force, « une force motrice » (33) chargée d'une effectivité efficiente et pointant vers une fin principale qui est l'*unité arabe*.

C'est cette conception unitaire du monde arabe faisant fi des Etats existants qui permet au parti Ba'ath de se proclamer *parti national* au sens arabe du terme et de faire de ses ramifications dans les autres Etats arabes des fractions régionales. On parlera alors du *congrès national* du Ba'ath ou du *congrès régional* du parti.

Cette conception nouvelle du nationalisme, conçue comme l'expression de la personnalité et de l'identité d'un peuple, se trouve exprimée sous d'autres formes dans la majorité des pays arabes.

b) *Le retour aux sources dans la doctrine du F.L.N.*

La prise de conscience de la domination étrangère s'est faite, en Algérie, par le biais des mouvements nationalistes. Certes, ces mouvements employaient des méthodes différentes, mais la référence à l'identité nationale, à la personnalité et aux valeurs traditionnelles faisait leur unanimité. C'est pourquoi, malgré leur division (34), ces mouvements ont convergé vers l'idéal unique qui les inspirait : la restauration de l'Etat et de la nation algérienne faisant parti d'une unité plus vaste, la communauté arabo-islamique.

Dès le début, ce nationalisme algérien se référait à l'arabo-islamisme. Il a trouvé son expression la plus nette chez le Cheikh Ben Badis qui écrit, en 1931 : « L'Islam est ma religion, l'Arabe est ma langue, l'Algérie est ma patrie ». Plus tard, dans une polémique avec Ferhat Abbès, sur l'existence de la nation algérienne, il répondit : « Nous avons cherché dans l'histoire et le présent et nous avons constaté que la nation algérienne musulmane s'est formée et existe comme se sont formées toutes les nations de la terre. Cette nation a son histoire illustrée par les plus hauts faits : elle a son unité religieuse et linguistique ; elle a sa culture, ses traditions et ses caractéristiques... Elle a son territoire déterminé qui est l'Algérie avec ses limites actuelles » (35).

Ce nationalisme s'oppose donc à la domination étrangère. Dès lors, son contenu ne se limite pas seulement à des valeurs propres tels que l'Islam et l'arabisme, mais à une force unificatrice pour la lutte. C'est un nationalisme de lutte qui se conçoit comme le seul moyen, dans les circonstances historiques particulières de l'époque, de retrouver la personnalité et d'obtenir l'indépendance politique.

---

(33) Cf. MM. M. Flory et R. Mantran in « Les régimes politiques arabes », P.U.F., 1968, p. 275.

(34) Sur cette question, cf. N. Ghazali, « Le M.N.A. », mémoire de D.E.S. Science Politique, Faculté de Droit, Paris, mars 1971.

(35) Journal Ech-chihab, avril 1936.

Ce nationalisme se justifie historiquement. Il est approuvé par tous, y compris ses ennemis les plus irréductibles. Ainsi, Lénine a pu dire que « dans tout nationalisme bourgeois d'une nation opprimée, il existe un contenu démocratique général contre l'oppression et c'est ce contenu que nous appuyons sans restriction, tout en mettant à part, rigoureusement, la tendance à l'exclusivisme national » (36). De même, Lénine considère que ce nationalisme est nécessaire, voir inévitable : « Vous aurez à vous baser sur le nationalisme bourgeois qui s'éveille chez ces peuples et ne peut manquer de s'éveiller... » (37)

C'est dans cette optique que le Front de Libération Nationale a inscrit son action. En 1954, il n'avait ni doctrine, ni idéologie précise. Il ne constituait donc qu'une somme des nationalistes algériens.

Le F.L.N. était conscient de ce manque d'idéologie et l'a constaté dans son premier document, en termes clairs : « Le F.L.N. qui, au début de l'action insurrectionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 1954, avait envisagé la lutte sous le seul angle de la libération nationale » (38). Il en résulte que le F.L.N. n'ayant pas d'idéologie au départ, était le mouvement qui représentait le nationalisme algérien pendant la guerre.

Ce n'est qu'après l'indépendance que le F.L.N. a précisé la nature et le contenu de ce nationalisme. Ainsi, dans son document officiel (39), le F.L.N., après une étude historique de la Société algérienne, a précisé que le « caractère arabo-musulman demeure... le fondement de la personnalité algérienne » (40). Or, pour éviter la dépersonnalisation et « faute de pouvoir mettre en place une organisation capable de mettre en échec l'appareil répressif (et) faute de perspectives d'avenir, le peuple algérien se tourne alors vers le passé entretenu par la tradition orale et associé aux heures de gloire de la civilisation arabo-musulmane. » (4).

Ce nationalisme auquel conviendrait mieux le terme nationalitarisme (42), n'est donc qu'un *nationalisme d'opposition* contre le colonialisme. Il n'est que l'image d'un peuple qui réagit à une domination étrangère et se justifie dans le contexte historique du mouvement de décolonisation. Ainsi, comme dans tous les pays colonisés, « le nationalisme... est la réponse que la population finit par donner à l'oppression coloniale. Il s'oppose au chauvinisme » (43).

La référence à l'Islam et à l'arabisme domine l'idéologie du F.L.N. Celui-ci les prend comme preuve de la personnalité algérienne et de son appartenance à une communauté plus vaste.

Cependant, on veut « débarrasser l'Islam de toutes les excroissances

---

(36) Cf. Lénine, in « Du Droit des nations à disposer d'elles-mêmes ». Editions sociales, 1952, p. 54.

(37) Lénine donnait ce conseil en 1919 aux délégués du II<sup>e</sup> congrès des organisations communistes des peuples d'Orient.

(38) Cf. « Charte de Tripoli », paragraphe IV.

(39) « La Charte d'Alger », qui constitue l'ensemble des textes adoptés par le 1<sup>er</sup> Congrès du parti F.L.N., avril 1964.

(40) Ibid., p. 10.

(41) Charte d'Alger, p. 13.

(42) Sur le nationalitarisme, cf. Anouar Abdel Malek, in « La pensée politique arabe contemporaine ». Ed. Seuil, 1970, p. 222.

(43) Charte d'Alger, p. 15.

et superstitions qui l'ont étouffé ou altéré » (44). Et c'est parce que « l'essence arabo-musulmane de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme », que la révolution algérienne se doit de conserver ce caractère tout en redonnant « à l'Islam son vrai visage, visage de progrès » (45). Le socialisme, doctrine de progrès, doit se fonder sur ce caractère arabo-musulman pour affirmer la personnalité de la nation par la définition d'une culture nationale.

Cette position semble se renforcer en théorie et en pratique. La proclamation du 19 juin 1965 (46) considère que la transformation radicale de la Société ne saurait s'effectuer sans tenir compte de la foi, des convictions, des traditions séculaires du peuple et de ses valeurs morales.

Telles sont donc les deux conceptions du nationalisme dans les doctrines du Ba'ath et du F.L.N. Elles ont ceci de commun : la référence à l'arabo-islamisme qui caractérise la civilisation arabe. Cette référence constitue la base de la personnalité qu'il s'agira d'affirmer pour lutter contre le colonialisme. La référence à ces valeurs, à travers lesquelles se reconnaissent les peuples, a joué un rôle important dans l'affirmation du nationalisme libérateur.

Toutefois, il faut noter qu'il y a un désir d'adapter ces valeurs au monde moderne et de ramener les nécessités de ce monde à ces mêmes valeurs. Ce double mouvement s'est traduit par un socialisme spécifique.

## 2) Le socialisme spécifique

Une des caractéristiques du parti-nation est qu'il fait du socialisme un corollaire du nationalisme. Mais, étant donné que dans le contexte historique le nationalisme a été l'émancipateur, le socialisme doit s'adapter ou tenir compte des éléments constitutifs de la personnalité des Etats nouveaux et non pas le contraire.

C'est parce que ce nationalisme est émancipateur et vise le progrès, qu'il s'approche du socialisme. De même, la volonté de construire la nation, de sauvegarder l'unité et d'assurer le développement économique a trouvé, dans la doctrine socialiste, les *méthodes* qui répondent à ces besoins : le parti unique, les techniques de la planification, etc.

Il en résulte que les Etats nouvellement indépendants n'ont pris de la doctrine socialiste que les méthodes, car les principes peuvent heurter la personnalité et l'identité auxquelles ils s'attachent et d'où ils pensent tirer leurs propres principes. Dès lors, le socialisme prend un caractère particulier et des dénominations propres à chaque pays. Il en va ainsi du socialisme arabe du Ba'ath et du socialisme spécifique du F.L.N.

### a) *Le socialisme arabe du Ba'ath.*

Le parti Ba'ath fait du nationalisme et du socialisme la clef de voûte de son idéologie. Cette relation étroite a été longuement étudiée par Michel Aflak et développée par les différents dirigeants arabes hostiles à un socialisme scientifique. Dès lors, le socialisme arabe se comprend comme une attitude de rejet de la voie capitaliste et de la voie marxiste. C'est, d'ailleurs,

---

(44) Charte d'Alger, p. 35.

(45) Charte d'Alger, p. 35.

(46) La proclamation du 19 juin 1965 constitue le 1<sup>er</sup> document-programme par lequel s'est adressé H. Boumédiène à l'Algérie, lors du renversement du régime Ben Bella.

l'attitude adoptée par la majorité des pays du Tiers-Monde se proclamant socialistes.

Dans l'idéologie du Ba'ath, le nationalisme débouche naturellement sur le socialisme. Ainsi, affirme Michel Aflak : « le nationalisme arabe est synonyme de socialisme à l'époque actuelle et qu'il n'y a aucune contradiction, ni antagonisme, ni lutte entre les nationalistes et socialistes... Le socialisme doit s'adapter à notre nation et son combat politique et non être un instrument servant à comploter contre notre patrie, un facteur de division et de rivalités... Nous voulons que le socialisme serve notre question nationale » (47). Le socialisme arabe est donc conçu comme un facteur d'unification, car il s'accorde parfaitement avec la société vivante de la nation arabe. Ce socialisme, dit Michel Aflak, « est imprégné d'une philosophie qui émane du milieu arabe qui a ses besoins propres, ses conditions historiques et ses particularités... Il s'oppose donc au communisme et à sa conception matérialiste, car ce socialisme s'appuie sur l'individu et sa libre personnalité. Il considère que la force principale d'une nation réside dans les mobiles individuels qui poussent les hommes à agir, il se garde donc d'abolir la propriété privée, se bornant à la limiter... pour empêcher tout abus » (48).

Comme le nationalisme arabe, ce socialisme a pour base toute la nation arabe qui forme une unité culturelle, en même temps qu'une entité politique. Son but c'est d'abolir les inégalités régionales (Etats) et sociales. Il vise à réaliser un développement harmonieux d'une économie socialiste interarabe. En associant donc l'unité arabe au socialisme, le parti Ba'ath trouve la voie unique pour que l'unité devienne dans la vie des masses une réalité vivante. Ce socialisme tire sa force du nationalisme arabe et de la personnalité arabe, il ne pourra « définitivement s'imposer que dans le cadre de l'Etat arabe unitaire, c'est-à-dire quand tout le peuple arabe sera libéré et quand disparaîtront les entraves qui, tels l'impérialisme, le féodalisme et les frontières géographiques imposées par la politique, s'opposant au succès du socialisme » (49).

Ainsi, le socialisme du Ba'ath apparaît comme la conséquence d'une prise de conscience profonde et sincère des nécessités de la lutte arabe contre le colonialisme et la réaction. En effet, « la résistance au colonialisme a cristallisé l'idée de *lutte de classes à caractère particulier*, du fait que les couches réactionnaires, bourgeoises et bureaucratiques étaient incapables de faire face au colonialisme et de sauvegarder la patrie et le nationalisme arabes » (50). Dès lors, il semble que le Ba'ath veut faire jouer aux masses arabes un rôle important dans la réalisation de l'unité. S'il en est ainsi, il y a confusion entre socialisme et populisme. En effet, Michel Aflak affirme que « l'unité arabe se place plus haut dans l'échelle des valeurs, elle est plus avancée que le socialisme » (51). Mais, selon l'auteur, l'exigence d'unité arabe restera un terme abstrait et théologique... si elle n'est pas située dans son contexte véritable, c'est-à-dire au niveau populaire, car il n'y a pas de

---

(47) M. Aflak : « Pour la renaissance », Ed. en langue arabe, 1965 à Beyrouth, p. 129.

(48) M. Aflak : « Pour la renaissance », éd. en langue arabe, op. cit., p. 130.

(49) Idem, p. 131.

(50) Cf. De quelques déclarations de principe, adoptées par le sixième congrès national (inter-arabe) du Ba'ath, novembre 1963, p. 13.

(51) Cf. Michel Aflak, in « La bataille du destin unique », deuxième édition, 1959, en langue arabe, p. 35.

force capable de réaliser l'unité autre que le peuple arabe. A cet égard, le Ba'ath considère le *socialisme* comme un corps et l'unité comme son âme. C'est pourquoi l'identification qu'il opère entre l'unité arabe et le socialisme consiste à donner corps à l'idée d'unité. Le socialisme n'est qu'un moyen, parmi d'autres, pouvant conduire à l'unité.

L'application de ce socialisme sur le plan pratique doit se concrétiser par la substitution à la propriété privée des moyens de production de la propriété collective dont tire bénéfice l'ensemble du peuple. Par ce moyen, on parvient à l'érection d'un régime social nouveau qui puisse créer des conditions objectives à la fois économiques, sociales, culturelles et politiques, nouvelles pour faire un homme nouveau.

b) *Le socialisme spécifique du F.L.N.*

On a vu, plus haut, les éléments du nationalisme algérien. Celui-ci est la représentation d'une unité, d'une personnalité propre et d'une spécificité, au sens de la civilisation. L'option socialiste est étroitement liée à cette spécificité (ou se cherche à travers elle).

A la veille de l'indépendance, la réunion du Conseil National de la Révolution, alors organe suprême, a fait le bilan des années de guerre et a tenté de définir la nouvelle Société algérienne. A l'époque, un élément positif a retenu l'attention de l'organe suprême du F.L.N. : la prise de conscience de la totalité du peuple algérien (dont la majorité est constituée de paysans) des problèmes sociaux, par son entrée massive dans la lutte et son adhésion au F.L.N. Cet organe a donc senti la nécessité d'une « Révolution démocratique et populaire » et « l'édification consciente du pays dans le cadre des principes socialistes ». S'agissait-il des principes marxistes ou alors de ceux d'un socialisme spécifique tel qu'il était appliqué dans certains pays ? Aucune précision n'a été donnée à l'époque, sauf les déclarations de Ben Bella qui n'ont fait qu'obscurcir ce qui était déjà indéfinissable.

Il fallait attendre une évolution qui s'est effectuée à un double niveau pour que les principes du socialisme algérien se précisent. Une première amorce de la collectivisation des unités de production s'était effectuée grâce à un mouvement spontané des ouvriers. Ensuite, cet état de fait a été consacré par des textes. Ce mouvement est celui de l'autogestion.

Longtemps applaudie à l'extérieur et affichée par les dirigeants comme étant une victoire du socialisme, l'autogestion n'a jamais été un désir ou un acte délibéré des dirigeants, mais seulement un mouvement spontané. En effet, au lendemain de l'indépendance et après quelques mois d'action meurtrière de l'O.A.S., un climat d'insécurité et d'anarchie généralisé a conduit au départ d'une grande partie des patrons d'entreprises industrielles et de grands propriétaires fonciers européens. Devant ce vide, les ouvriers de ces mêmes entreprises et propriétés ont été spontanément conduits à faire marcher lesdites exploitations. Un sens de responsabilités et de conscience extraordinaire s'est manifesté chez cette classe longuement exploitée. Il fallait à ces ouvriers une forme quelconque d'organisation et ce fut la naissance de l'autogestion. Des comités de gestion issus d'élections libres dans toutes les exploitations agricoles et industrielles ont mis le gouvernement Ben Bella devant un fait accompli, en organisant la gestion collective. Dès lors, l'attitude du gouvernement a été hésitante. Sauf certains décrets et circulaires qui ont été adressés aux différents organismes en question, il a fallu attendre le mois de mars 1963, c'est-à-dire seize mois après, pour que des

décrets définissent tout d'abord « les biens vacants » (52) et consacrent définitivement l'autogestion (53). L'article 1<sup>er</sup> du décret du 22 mars 1963 détermine les organes de l'autogestion : « les entreprises industrielles et minières, ainsi que les exploitations agricoles vacantes s'autogèrent par les organes suivants :

- a) L'Assemblée générale des travailleurs,
- b) Le Conseil des travailleurs,
- c) Le Comité de gestion,
- d) Le Directeur. »

« Toutefois, par décision du Président du Conseil, certaines entreprises ou exploitations d'importance nationale peuvent être intégrées dans le secteur public et être gérées par des organismes publics ou semi-publics ou des sociétés nationales ».

Le dernier paragraphe fait ressortir déjà les trois modes de gestion économique de l'Algérie. En effet, on trouve, à côté du secteur socialiste (l'autogestion) un secteur public (l'Etat) et un secteur privé (les particuliers). On crut alors qu'il s'agissait d'une étape transitoire permettant l'accès à une gestion socialiste généralisée. Ce ne fut pas le cas et, progressivement, le secteur d'Etat a pris en main l'ensemble des unités de production. La nationalisation des grandes entreprises n'a fait que substituer à celle-ci des sociétés nationales organisées et gérées selon le droit commercial français dont le seul actionnaire est l'Etat.

Progressivement, l'autogestion est devenue le parent pauvre de l'économie algérienne et ceci n'a fait que conduire à son échec.

Les options socialistes proclamées dans les différents textes et surtout par la Constitution algérienne et la Charte d'Alger visent essentiellement la « Réforme agraire » ou « la Révolution agraire ».

Les difficultés d'application résultent de plusieurs facteurs dont le plus important est celui de la spécificité algérienne qui se définit par rapport à l'arabisme et l'Islamisme. Il s'agit donc, pour les dirigeants, de garder le caractère arabo-islamique qui, par sa nature communautaire, permettra la mise sur pied d'une nouvelle forme de socialisme dont il sera le fondement. Ce socialisme doit permettre *la consolidation de la nation* et affirmer sa personnalité par la définition d'une culture nationale dont l'essence est arabo-islamique.

Ainsi, il semble qu'il y ait une confusion — et ceci est valable pour tous les pays nouvellement indépendants — des termes lorsqu'on lie la notion de révolution au socialisme. En réalité, on opte pour le socialisme par réaction contre le capitalisme qui est l'idéologie du colonisateur et qu'il est mal adapté au problème du développement économique qui nécessite une planification. Mais, ce socialisme est *spécifique* : parce que le caractère scientifique implique la lutte des classes et conduit à un parti du prolétariat et non à un parti-nation ; de même, on considère que les valeurs traditionnelles, notamment l'Umma et l'idéal communautaire, sont d'essence socialiste.

## B) UN SOCIALISME SANS LUTTE DE CLASSES.

---

(52) Décret n° 6388 du 18 mars 1963 portant règlement des biens vacants.

(53) Décret n° 6395 du 22 mars 1963 portant organisation des entreprises autogérées.

### 1) Le rejet de la lutte des classes

Le problème des classes sociales dans les pays nouvellement indépendants et économiquement faibles ne cesse de faire couler beaucoup d'encre. Les débats sont nombreux et les articles abondent. L'ensemble des analyses s'affrontent autour de trois thèses principales : la négation des classes ; l'affirmation des classes ; enfin, la reconnaissance d'un embryon de classes (54). Il faut, cependant, remarquer que le débat autour de ce problème est demeuré souvent théorique. Les affirmations ou négations ne sont pas soutenues par des analyses sérieuses. De même, la plupart des sociologues en sont restés, jusqu'ici, au plan de la méthodologie ou des généralités. Les approches sociologiques sont restées partielles ou partiales. Enfin, il faut noter l'absence d'études économiques.

L'examen de ces différentes thèses mérite une attention particulière. Ceci demanderait des développements très longs et tel n'est pas l'objet de cette étude. En effet, il s'agit de voir comment les pays nouveaux considèrent le problème des classes sociales ? Quelle est leur position à son égard ?

Une première observation permet de constater que les dirigeants procèdent à une opération globale de la situation politique. Dans une perspective d'unité nationale qui doit s'opposer à la domination étrangère et forger les bases d'une nation, il faut éviter les divisions et les oppositions internes. La contradiction colonisé-colonisateur est fondamentale et principale. Les contradictions internes ne sont que secondaires, elles peuvent être résolues par le développement économique et les réformes sociales.

Cette vision situe la majorité des Etats nouveaux en dehors du débat autour de la lutte de classes. Dès lors, leur attitude est celle de la négation des classes sociales.

En niant l'existence d'une bourgeoisie et d'un prolétariat nationaux, les pays arabes se situent dans la même perspective.

#### a) *L'absence d'une bourgeoisie nationale.*

La bourgeoisie nationale, selon les dirigeants arabes, a été engendrée par le développement propre de la bourgeoisie coloniale. Elle n'est qu'un sous-produit du régime colonial. Il en résulte que son développement, sur le plan interne, n'est qu'une excroissance de celui du capitalisme métropolitain. Il découle de ce lien que le rôle économique de la bourgeoisie nationale est médiocre. Elle peut être considérée comme une caste (55) constituée de commerçants et d'intellectuels qui se définissent essentiellement par la volonté permanente d'identification à la bourgeoisie occidentale. C'est ce que Franz Fanon appelle « la bourgeoisie en esprit ». Dès lors, disent les dirigeants arabes, on ne peut parler d'une véritable classe qui peut prétendre à un rôle historique. Il manque à cette bourgeoisie d'esprit ce qui fait sa véritable force : le capital et son rôle dans la production nationale.

#### b) *L'absence d'un prolétariat national.*

Une des caractéristiques des pays nouvellement indépendants est qu'ils sont économiquement faibles. Ceci est considéré comme la conséquence de l'exploitation coloniale. L'absence d'une industrie qui aurait donné naissance à un prolétariat national est l'argument de base de tous les dirigeants.

---

(54) Cf. Cahiers internationaux de sociologie, volume XLVII, p. 120.

(55) En arabe « Tabaka ».

En effet, disent-ils, la colonisation a empêché le développement d'un capitalisme national qui, selon l'analyse marxiste, aurait pu engendrer dans les rapports de production les deux classes antagonistes bourgeoisie-prolétariat. Les ouvriers ne représentent qu'une infime partie de la population et sont considérés comme des privilégiés face à la majorité écrasante de paysans et de chômeurs. C'est pourquoi cette minorité ouvrière doit s'allier avec la paysannerie, en vue de réaliser l'accumulation du capital, condition principale du dépassement du sous-développement, mais par la voie de la socialisation de la production.

En l'absence d'une bourgeoisie nationale et d'un prolétariat, les masses déshéritées doivent jouer un rôle décisif dans le développement économique, par le moyen de la collectivisation des moyens de production, tout en empêchant une éventuelle naissance d'une bourgeoisie. C'est là où réside le caractère spécifique du socialisme dans les pays arabes.

L'existence de catégories sociales non opposées conduit à l'unité dans l'intérêt commun : combattre le colonialisme et le néo-colonialisme, réaliser le développement économique et instaurer un régime égalitaire. Encore faut-il que cette unité se manifeste par un consensus populaire qui symbolise l'approbation au mouvement qui s'est fixé ces objectifs.

## 2) Le consensus populaire

La décolonisation violente ou pacifique a mis en évidence le phénomène de consensus populaire. Les événements historiques, les conditions dans lesquelles s'est effectuée la décolonisation et la conjoncture mondiale permettent aux partis qui ont pris en charge le mouvement d'indépendance de jouir d'une forme d'accord du peuple qui fait leur force. Ce qu'il s'agira de souligner, c'est que ce consensus n'est pas continu, il est dicté par les réalités du moment, il ne trouve sa raison d'être que par rapport à un élément menaçant la nation et le peuple.

### a) *Ses manifestations.*

Lorsqu'un parti ou un mouvement politique naît, son existence ne peut se concevoir que par rapport aux intérêts et aux opinions d'une catégorie sociale, d'une classe ou de toute une population. Le parti-nation peut être classé dans la troisième catégorie, celle où les arguments du parti correspondent aux aspirations de tout le peuple. En effet, dans les pays nouvellement indépendants, en général, et dans les pays arabes, en particulier, en avançant des arguments qui vont au-delà des divergences et des oppositions internes (sociales, économiques, etc.) les partis politiques ont obtenu l'adhésion de tout le peuple à leurs programmes. Cette unanimité, ce consensus s'est effectué à un double niveau :

1. *Le Front unique* : Dans les pays arabes, la notion de front national uni a connu son plein épanouissement pendant les périodes qui ont précédé et suivi l'indépendance. Le processus de formation des fronts unis s'est opéré autour du thème de *l'indépendance nationale*. C'est pourquoi la réalisation de l'unanimité des mouvements politiques était possible, car la libération nationale représentait l'intérêt de tout le peuple. Dès lors, l'appartenance doctrinale, les croyances religieuses et les intérêts de classes, tout en subsistant réellement, passent en second plan pour laisser la place à l'idéal commun. Les groupements politiques représentant ces intérêts convergent

vers ce même but et forment un front national unique (56). La constitution de ce front peut s'opérer de deux manières. Elle est *tacite* lorsque les revendications sont les mêmes, il y a une sorte de « complicité » dans les prises de position. Tout en défendant le même idéal, les groupements politiques gardent leurs structures (57). Elle est *expresse* lorsqu'un accord intervient entre le parti principal et les groupements minoritaires. La conséquence de cet accord est, souvent, la dissolution de ces derniers au profit du premier. Dès lors, leurs structures disparaissent pour laisser la place à un seul parti. Ainsi, en Algérie, tous les mouvements nationalistes ont prononcé leur propre dissolution et ont invité leurs membres à adhérer au Front de Libération National. De même, en Syrie et en Irak, les partis de gauche et les nationalistes arabes ont adhéré massivement aux thèses du Ba'ath relatives à la renaissance de la nation arabe.

Ce processus de regroupement des partis politiques ne constitue pas une sorte « d'Union sacrée des partis face à l'ennemi commun ». En effet, en se fondant au sein d'un parti unique, les autres partis ne font qu'accepter un état de fait. Ils acceptent leur disqualification, face à une adhésion massive de tout le peuple au nouveau parti. Il ne s'agit donc pas d'une adhésion des partis, mais de l'adhésion des citoyens.

2. *L'adhésion des citoyens* : Le deuxième niveau du consensus populaire s'est fait par l'adhésion directe de tous ou de la majorité des citoyens. Le F.L.N. a mis en évidence ce processus en inscrivant, dans le préambule de ses statuts, que : « Le F.L.N. est l'organisation nationale du peuple algérien. Son objectif fondamental est la liquidation du régime colonial... Réalisateur de l'union des forces vives de la nation, union édifiée sur l'adhésion consciente de TOUS LES ALGERIENS... »

Les militants des différents mouvements nationalistes sont donc invités à adhérer *individuellement* au F.L.N., après la dissolution de ceux-ci. Cette procédure a été appliquée à tous les partis (58). Ainsi, en exigeant que l'adhésion soit individuelle (59), le F.L.N. a voulu affirmer plus que jamais son identification à tout le peuple. Son rôle ne se limite donc pas aux nécessités du moment, mais se projette vers l'avenir, en ce sens qu'il veut être le seul dirigeant du pays avant et après l'indépendance. La prise en charge n'est pas provisoire, elle est continue. Il entend jouer un rôle de reconstruction de la nation et, pour se maintenir, il lui faut la confiance, le consensus de tout le peuple : « Le F.L.N. poursuivra, après l'indépendance du pays, sa mission historique de guide et d'organisateur de la nation algérienne (60).

Les mêmes objectifs et les mêmes méthodes sont utilisés par le parti Ba'ath pour atteindre son objectif qui est celui de la renaissance de la nation arabe.

Une fois le consensus populaire obtenu et affirmé, il prend une signification particulière.

---

(56) Cf. Shohdi Atiyah Al-Shafei, « Qu'est-ce que le Front National uni ? », in *L'Evolution du mouvement national égyptien de 1882 à 1956*. Le Caire, 1957, p. 238-241.

(57) Ainsi, en Egypte, un front tacite s'était réalisé entre les « Officiers libres » et la gauche pendant la crise de Suez.

(58) On doit souligner, toutefois, que le Parti communiste algérien a refusé sa dissolution. Il a voulu adhérer en tant que parti. Sa dissolution a été prononcée par un texte, dès le mois de novembre 1962.

(59) Article 6 des statuts.

(60) Article 4 des statuts.

b) *Sa signification.*

En dehors de son caractère évident, celui d'unir tout le peuple autour d'un parti qui se veut défenseur et constructeur de la nation, le consensus a une autre signification : celle de la légitimation du pouvoir. La notion classique de légitimité ne peut se concevoir que sous son aspect formel, en ce sens, pour que les gouvernants soient légitimes, ils doivent tirer leur force du suffrage du peuple. Cette conception formelle de la légitimité semble dépassée, elle se confond avec des concepts nouveaux et des réalités particulières.

1. *La confusion des concepts* : Dans les états nouveaux, on utilise indifféremment des concepts tels que : le peuple, la patrie, la nation. Ceci n'est qu'un abus de langage. En réalité, ils emploient ces termes pour désigner la même entité : la nation.

Si de nos jours la notion de légitimité est étroitement liée à celle de souveraineté, on voit mal comment définir l'idée de légitimité d'une manière formelle dans les pays nouvellement indépendants. En effet, la notion de souveraineté connaît plusieurs définitions : celle de la souveraineté populaire, celle de la souveraineté nationale et, enfin, celle de la souveraineté prolétarienne. Ces différentes définitions démontrent que la souveraineté est aussi liée à la nature du régime politique. Comment donc concilier la trilogie légitimité-souveraineté-nature du régime ? En adoptant la définition formelle de la légitimité, on aboutirait à l'illégitimité des gouvernants dans les pays socialistes et les Etats nouveaux. Ceci prouve que la définition doit être cherchée ailleurs : dans les réalités et les faits.

2. *Les réalités nouvelles* : Dans les Etats nouveaux et particulièrement ceux qui ont connu une période de violence, la légitimité tire sa force des faits et non pas d'une norme. Il y a donc l'instauration de régimes dont la légitimité se fonde sur l'exercice réel du gouvernement, donc sur le principe d'effectivité.

Le parti s'identifie au peuple et défend sa personnalité et la renaissance nationale crée un climat d'approbation généralisée. Il exerce ainsi un pouvoir de fait, l'afflux massif des adhérents explique cette réalité nouvelle. Dès lors, le consensus populaire justifie la légitimité. Celle-ci naît d'un accord entre une intention de valeurs et un mouvement d'opinion. Ainsi la légitimité prend un caractère nouveau, « elle n'est plus démocratique mais partisane » (61).

Tous ces facteurs font d'un parti le seul détenteur du pouvoir, le seul organisateur des activités nationales. Ainsi, tout converge vers la consécration, en fait et en droit, d'un pouvoir partisan dont les caractères sont différents des typologies classiques.

---

(61) Cf. D.G. Lavroff, in « Les partis politiques en Afrique noire », P.U.F., 1970, p. 93.

## II

## LES CARACTERES DU PARTI-NATION

C'est parce qu'il inscrit son action dans le cadre de la construction de la nation que le parti-nation est unique. Ce cadre implique une double intégration. La première est d'ordre territorial : l'activité du parti doit s'étendre sur tout le territoire national, afin d'harmoniser les régions et de réduire les disparités. Il s'agit d'affirmer une communauté territoriale homogène (62). Cette première opération doit nécessairement conduire à une deuxième intégration qui est d'ordre politico-social. Elle se situe au niveau des rapports entre le pouvoir et les masses. Le parti préconise une action politique tendant à l'unification et à la participation de la communauté toute entière.

## A) UN PARTI UNIQUE DE TYPE NOUVEAU.

L'apparition des partis uniques dans les Etats nouveaux correspond à une période historique déterminée : celle de la décolonisation. Leurs justifications ne sont guère doctrinales, elles demeurent assez vagues. Cependant, l'ensemble des auteurs s'accordent pour les ordonner autour de réalités nouvelles qui sont particulières à ces Etats (63). En effet, des fonctions urgentes et particulières ont amené ces partis à se doter de structures de partis uniques.

## 1) Les fonctions

Comme dans l'ensemble des Etats nouveaux, dans les pays arabes l'accent est mis sur l'unité nationale autour d'un parti (64). Celui-ci se donne une triple fonction qui est à la fois d'ordre politique, économique et institutionnel.

a) *La fonction politique : construire et consolider l'unité nationale.*

Contrairement aux pays africains, les partis uniques dans les pays arabes ne combattent pas pour la naissance de nations, mais pour leur renaissance.

Dès lors, les partis arabes n'ont pour fonction, dans ce domaine, que de réanimer et véhiculer l'esprit d'unité nationale dans un cadre géographique préexistant et autour de thèmes relatifs au passé et à l'avenir. Pour le faire, on nie l'existence des classes sociales, afin d'éviter le multipartisme — considéré comme facteur de divisions — et on prêche l'unité autour d'un parti unique afin de se libérer de l'héritage colonial et de retrouver l'identité nationale. Et, afin d'unir tous, le parti promet d'édifier une société d'entière équité, d'égalité et de justice avec la participation de tout le peuple. Cette attitude populiste a été, à maintes reprises, exprimée par les dirigeants. Ainsi, Gamal Abdel Nasser déclarait : « Aujourd'hui, nous sommes libérés des agents de l'Impérialisme et nous pouvons construire la communauté que nous voulons... Cette communauté sera édifiée sur des bases d'entière équité. Ce sera l'œuvre de l'Union nationale (65). La différence entre l'Union nationale et le système du parti unique, c'est que ce dernier est dirigé par

---

(62) En étendant son activité sur toutes les régions (Etats) de la nation arabe, le parti Ba'ath veut réaliser cette intégration.

(63) Sur les partis uniques en Afrique, cf. notamment M.L. Kilson « Authoritarian and single tendencies in African Politics », *World Politics*, janvier 1963.

(64) Il en va ainsi du Ba'ath en Syrie et en Irak, du F.L.N. en Algérie, de l'Union Socialiste arabe en Egypte et le Parti Socialiste Destourien en Tunisie.

(65) Actuellement « l'Union Socialiste Arabe ».

une minorité, tandis que l'Union nationale forme la majorité des citoyens et représente la volonté de tout le peuple (66). »

L'accent est donc mis sur la participation et l'adhésion de tous les citoyens à l'œuvre nationale. Par ce biais, le parti entend réaliser l'unité de tout le peuple.

Déjà Mohamed Bedjaoui affirmait que le F.L.N. algérien « est plus qu'un parti unique » (67). Cependant, il ajoute plus loin « qu'il s'agit d'un mouvement révolutionnaire à vocation de parti unique ». Ces deux affirmations sont suffisantes pour qualifier le F.L.N. de parti unique. Les faits confirment cette analyse. Il reste, toutefois, à démontrer que le F.L.N. n'est pas un parti unique de type classique. Contrairement aux partis marxistes qui représentent la classe prolétarienne, le F.L.N. s'est présenté comme le parti de tout le peuple (68).

C'est dans cet ordre d'idée que le parti Ba'ath a tenu à se distinguer du parti unique classique, en affirmant que « la fonction fondamentale du parti consiste à opérer une transformation radicale » basée sur tout le peuple. C'est là où réside la différence entre le parti unique classique et le Ba'ath. En effet, « alors que le premier se charge tout seul de la tâche, le deuxième compte pour l'accomplir sur les masses et sur les organisations des masses... Alors que dans la première conception, le parti est la seule force exécutive, au pouvoir comme dans la production, à l'usine comme au village, dans la deuxième, ce sont les masses et les organisations populaires qui constituent la force exécutive, le parti se contente alors de diriger et de conditionner la conscience sociale des masses » (69).

Il en résulte que les partis uniques dans les pays arabes veulent se distinguer nettement du parti unique marxiste. Ils ne se considèrent pas comme les défenseurs d'une classe déterminée avec une doctrine précise, mais comme les bâtisseurs d'une nation qui englobe les intérêts de tout le peuple.

Les divergences idéologiques, sociales et religieuses demeurent sous-jacentes derrière l'apparence d'unité du peuple.

Mais la tâche du parti-nation ne se limite pas à l'unité nationale, elle va plus loin. En effet, en héritant d'une situation de sous-développement, ils entendent organiser le pays afin d'élever le niveau de vie et d'opérer le décollage économique. C'est pourquoi, dans l'esprit des dirigeants, l'indépendance et l'unité nationale n'auront pas de raison d'être si elles ne s'accompagnaient pas d'un effort économique. Cette tâche ne sera pas laissée à l'initiative privée, elle doit s'opérer par la collectivisation des moyens de production. C'est donc le parti qui va s'employer à cette tâche.

b) *La fonction économique : La mise sur pied d'un système économique égalitaire.*

En combattant la domination coloniale, les partis politiques dans les pays arabes ne considèrent pas l'indépendance comme une fin en soi. Elle était le préalable, la première phase de tout un mouvement de rénovation

(66) Discours prononcé en Syrie, le 14 février 1960.

(67) Cf. M. Bedjaoui, « La révolution algérienne et le droit », op. cit., p. 87.

(68) Article 5 des Statuts du F.L.N.

(69) Cf. Programme du Parti Ba'ath, Commandement National, 22 juillet 1965, Ministère de l'Information, p. 11.

sociale. C'est pourquoi ces partis ont inscrit, dans leurs statuts et programmes, des thèmes relatifs au développement économique du pays et l'instauration d'un système économique qui permettrait d'atteindre ce but dans un laps de temps assez court.

L'industrialisation est, de nos jours, le symbole du développement économique. Pour sortir du sous-développement, il est nécessaire que l'organisation globale se fasse par une autorité centralisée capable de faire participer l'ensemble du peuple à cet effort. C'est le parti unique qui, seul capable de procéder à une restructuration sociale, pourra y parvenir. Déjà, F. Perroux, dans une étude publiée en 1963, expliquait la nécessité et la justification du parti unique dans les jeunes nations. Il insistait sur la différence entre l'édification « *d'une nation capable de participer à l'industrialisation et une nation* ». Il faut qu'à une hiérarchie de statuts fondée sur le sang succède celle qui repose sur l'efficacité, que les compétences techniques ne soient pas contestées en raison de l'appartenance raciale, que les ordres donnés et reçus ne soient pas contrariés par les tabous. Sous ces conditions seulement, une nouvelle cohésion nationale remplacera les sociétés économiques juxtaposées et mal communicantes au sein de la nation en voie de se faire » (70).

Il en résulte que ce mouvement de destructuration-restructuration ne peut s'opérer que par l'intermédiaire d'une force politique : le parti unique, capable d'animer l'ensemble du peuple, lui faire prendre conscience des problèmes graves et l'amener à participer efficacement. Dans ce désir de développement économique, le parti-nation va s'appuyer, non seulement sur une classe sociale, mais il va s'employer à rassembler « toutes les forces vives de la nation, en vue de surmonter les obstacles » et instaurer un système économique égalitaire.

Dès lors, deux idées vont dominer la réalisation de cette tâche économique : la participation de tout le peuple à un système qui permettra un développement rapide et la répartition des richesses nationales.

Le choix des moyens et des méthodes en vue de réaliser ce développement a été fonction du contexte historique. En effet, il y a une sorte de continuité dans la lutte. Au niveau politique, la lutte s'était faite contre un ensemble de pays représentant le système capitaliste. Or, si ce système a asservi pendant longtemps les populations autochtones et n'a pas amélioré leur condition de vie, il n'est pas question, pour les nouveaux dirigeants, d'emprunter ce système. Dès lors, la clé du développement doit être entre les mains des autorités partisans. Dans cet ordre d'idées, seule la *croissance planifiée* correspond à l'idéal recherché et à l'action mobilisatrice de toute la nation exercée par le parti, autorité politique suprême. C'est donc au parti, seule force politique qui détient la réalité du pouvoir et symbole de l'unité nationale d'intégrer chaque citoyen dans cette immense entreprise.

Ainsi, le parti-nation se révèle comme l'élément moteur de l'unité nationale et du développement économique. Mais, à ces deux fonctions, vient s'ajouter une troisième à laquelle une attention particulière doit être attachée : construire un Etat. C'est par l'intermédiaire de l'Etat que le parti va pouvoir réaliser ses deux premières fonctions.

c) *La fonction institutionnelle : Construire un Etat.*

En étudiant les « quatre vagues » de constitutionnalisation, A. Hauriou

---

(70) Cf. F. Perroux : « L'économie des jeunes nations », Paris, P.U.F., 1963, p. 67.

rattache la dernière au mouvement de décolonisation dans le Tiers-monde (71). Ce processus de constitutionnalisation apparaît avec un visage nouveau. Souvent, les mécanismes et les concepts ont des rapports contraires à ceux qui se sont présentés en Europe. On n'examinera ici que le rapport entre deux concepts : l'Etat et la Nation. En effet, si dans les pays européens la Nation a précédé l'Etat, on constate le phénomène inverse dans les Etats nouveaux. Le « retard de la Nation sur l'Etat », selon A. Hauriou, peut provenir de facteurs divers : la division géographique du territoire, l'absence de parenté raciale ou linguistique, l'archaïsme des structures sociales.

Si ces trois facteurs expliquent réellement la situation dans un grand nombre d'Etats nouveaux, il n'en va pas de même dans les pays arabes. Aucun d'eux ne trouve son application et tout semble militer dans le sens contraire. En effet, dans les pays arabes, il existe une parenté raciale et linguistique, les structures sociales sont bien organisées et les divisions territoriales ne sont que d'ordre politique et non naturel.

De même, on ne peut affirmer que dans les pays arabes il y a le même processus de formation nationale étatique qu'en Afrique. Ici, il y a un mouvement de construction de la nation et là, il y a un mouvement de renaissance nationale. Dans les pays arabes, l'existence de la nation a précédé la colonisation et il s'agira de la réaffirmer. C'est donc une tâche du parti et non pas de l'Etat. Celui-ci va apparaître comme un moyen et non une fin. Il est l'arme juridique qui permettra au parti d'exécuter sa politique de tous les jours, sur le plan interne, et représenter l'entité nationale sur le plan international.

### 1) Un Etat, moyen d'exécution de la politique du parti

Dans une étude récente, M. d'Arboussier affirme, en analysant les rapports entre l'Etat et la nation en Afrique, « C'est l'Etat qui va être l'instrument indispensable à la formation de la nation et des collectivités publiques nouvelles » (72). Transposée aux pays arabes, cette affirmation garde toute sa valeur, sauf qu'elle doit être complétée par deux observations : tout d'abord, dans la hiérarchie du pouvoir, les partis politiques arabes situent l'Etat à un échelon plus bas. Il est donc subordonné au parti et n'est qu'un instrument d'exécution de sa politique (73). C'est le parti qui met sur pied un appareil politique et administratif pour renforcer ses pouvoirs et exécuter ses tâches. Ensuite, l'Etat perd sa fonction purement politique et se voit attribuer une fonction d'ordre administratif et économique. Il perd ici son sens classique où il se confondait avec les assemblées représentatives et la division « législatif-exécutif-judiciaire » (74).

La philosophie de tous les textes constitutionnels reflète le désir de renforcer le rôle du parti unique. A l'initiative de celui-ci, tous les textes constitutionnels ont consacré le système de Chambre unique. En effet, les partis répugnent à voir les forces hostiles qui pourraient le critiquer ou le concurrencer dans une seconde chambre. Ainsi, en consacrant le système de Cham-

---

(71) Cf. A. Hauriou : « Cours de droit constitutionnel », Faculté de droit de Paris, 1967-68, p. 59.

(72) Cf. G. d'Arboussier : « Idées et forces politiques en Afrique », vol. III, n° 2, 1964, p. 168.

(73) L'article 24 de la Constitution algérienne consacre ce rôle prééminent.

(74) Depuis 1965, le rôle du parti devient moindre en Algérie. C'est le Conseil de la Révolution qui devient l'organe suprême.

bre unique, le parti ne fait qu'affirmer sa prééminence sur l'organe représentatif. Ceci apparaît clairement dans ses rapports avec le législatif et dans la manière dont les députés sont élus.

La désignation des députés s'est toujours faite à l'initiative du parti. C'est le système de la liste nationale unique confectionnée par le parti qui est pratiqué. En votant pour ces candidats, l'électeur ne fait qu'élire un membre du parti qui ira le représenter à l'Assemblée Nationale. Il ne s'agit donc que d'une formalité permettant au parti d'obtenir la confiance des citoyens en ses représentants. Il en résulte que la désignation de représentants par le parti vaut élection.

Les rapports du parti avec l'organe législatif dénotent un contrôle très net du premier sur le second. Ainsi, au cours de la procédure législative, l'Assemblée ne fait qu'appliquer les décisions et les mots d'ordre du parti. L'organe législatif ne fait que donner une forme légale aux décisions émanant de l'organe suprême du parti.

Au niveau de l'Exécutif, la subordination se fait par l'intermédiaire du chef du parti qui est souvent chef de l'Etat. L'indépendance relative du gouvernement à l'égard du parti, affirmée par certains observateurs, semble fautive. En effet, avant d'être chef de l'Etat, le leader est le chef du parti. Sa fonction de leader national à la tête du parti lui donne le poids nécessaire pour s'affirmer comme chef d'Etat. De même, l'indépendance du gouvernement à l'égard du parti ne peut venir à l'esprit, puisque la majorité des membres appartient au parti. Dès lors, il y a plutôt une confusion qui s'opère au sommet de la hiérarchie. Il y a plutôt un exercice d'une fonction exécutive par les membres du parti.

Il en résulte donc que, dans ses rapports avec ses institutions, le parti impose ses membres et, par là même, ne fait qu'appliquer ses décisions et son orientation. Cet aspect de subordination va s'accroître au niveau de l'administration où l'Etat va apparaître comme une simple organisation parallèle calquée sur la structure du parti.

## **2) Un Etat, organisation parallèle du parti**

Il est évident qu'en calquant ses propres structures sur celles des administrations locales, le parti-nation n'entend que prolonger son action et faire exécuter sa politique. Le problème de la sous-administration y est pour beaucoup dans ce consensus, mais il y a plus. En effet, souvent formé dans la clandestinité, le parti-nation était une sorte d'organisation superposée à l'administration coloniale. Face à celle-ci, le parti entreprend une campagne d'explication et des tâches d'ordre social pour amener la population à sa cause. Dès lors, le cadre administratif fixé par le colonisateur sera le cadre idéal pour son activité.

Après l'indépendance, le parti-nation a gardé ces structures dualistes, mais sa tâche s'est accentuée puisque c'est lui qui doit gérer les affaires de la nation, veiller à la marche de l'administration, voire même se substituer à elle en cas de carence. C'est là qu'intervient le phénomène de sous-administration qui accentue l'intervention du parti dans l'administration. En effet, devant le vide laissé par le colonisateur et l'absence de cadres, le parti place ses militants armés de la conscience politique pour pallier à ce vide, veiller à la marche de l'administration. Ainsi donc, les membres du parti se trouvent mêlés à l'administration à tous les échelons. A tous les niveaux, des services centraux et des administrations régionales, la présence des membres du parti se manifeste doublement : ils sont à la fois fonctionnaires et siègent à l'organe local du parti. A quelques exceptions près, sauf les postes qui

exigent une haute compétence, tous les postes les plus élevés sont réservés aux membres du parti. En effet, s'agissant d'une mise sur pied des structures d'un nouvel Etat, le rôle du parti est plus accentué. Il ne se contente pas de coordonner l'activité de l'administration, mais il la contrôle étroitement. Il s'agit, pour le parti, de créer une armature administrative capable d'extension, faute de quoi « les Etats neufs ne peuvent faire intervenir les changements essentiels dans leurs structures économiques et sociales et se verront immédiatement ramenés à une situation de sous-développement et de chaos » (75). Cet effort du parti va se manifester par l'encadrement des services administratifs et économiques du pays. Son organisation est souvent calquée sur celle des circonscriptions territoriales, afin de lui assurer une présence à tous les échelons.

On aboutit à une confusion organique du parti et des institutions. Ceci conduit à une bureaucratisation poussée dont les activités se limitent à une routine administrative et le parti s'éloigne progressivement de sa tâche essentielle, celle d'orienter et d'animer les institutions. Plus encore, et Franz Fanon a déjà perçu le danger en disant que « Si le parti se confond avec le pouvoir, alors être militant d'un parti c'est prendre le plus court chemin pour parvenir à ses fins égoïstes, avoir un poste dans l'administration, augmenter de grade, changer d'échelon, faire carrière » (76). Cette analyse équivaut, hélas, à une prophétie. En effet, l'existence de parallélisme des structures et l'autorité des membres du parti à tous les échelons de l'administration ont conduit à la confusion des pouvoirs entre les mains des mêmes personnes et, par là même, à la formation d'une caste bureaucratique qui a glissé progressivement vers les postes administratifs et délaissé l'activité au sein du parti.

Ainsi, les tâches du parti lui assurent une autorité suprême et une omniprésence à tous les échelons. Il s'emploiera alors à les considérer par ses structures et la prise en main des organisations de masses.

## 2) Les structures

### a) *L'organisation du parti*

L'analyse des statuts et textes relatifs à l'organisation des partis politiques dans les pays arabes dénote une certaine similitude avec celles des partis communistes. Cette similitude dans l'organisation semble, toutefois, éprouver une certaine défaillance dans son application concrète. Il n'en demeure pas moins que la tentative de mise sur pied de l'armature du parti s'est effectuée selon la méthode et les principes qui lui sont applicables dans les partis communistes.

I — *La méthode* : Dans l'ensemble des partis arabes, l'organisation pyramidale domine. Une superposition des organes permet un contrôle efficace de l'organe inférieur par celui de l'échelon supérieur. Ces échelons varient selon les partis.

Pour le F.L.N., la cellule constitue l'organisme de base et le centre de l'activité principale. Ses membres sont recrutés sur une base territoriale ou d'entreprise et leur nombre varie entre 11 et 20 membres. La cellule élit son comité sous la présidence d'un membre de la commission du contrôle de la Kasma (section). C'est ce comité qui remplit les fonctions exécutives.

---

(75) Cf. Panikkar : « Problèmes des Etats nouveaux », Paris, Calman-Lévy, 1959, p. 64.

(76) Cf. Pranz Fanon, « Les damnés de la terre », Maspero, p. 138.

Au-dessus de la cellule, on trouve la Kasma ou la section de Kasma, selon l'importance territoriale. Les membres de différents comités ou les militants de l'ensemble des cellules d'une même Kasma se réunissent et forment l'assemblée générale. Celle-ci élit, parmi ses membres, un comité de Kasma qui, à son tour, élit en son sein un bureau de Kasma. Le comité est l'instance politique de délibérations et le bureau est l'instance d'exécution. La Kasma est, au niveau communal, « le pivot politique » qui « doit » intervenir de manière efficace dans le domaine du contrôle et de l'animation des activités économiques sociales et culturelles. C'est ainsi... qu'elle doit animer, orienter et contrôler l'action des élus locaux qu'elle devra également réunir périodiquement » en vue d'une continuité dans la mobilisation (77).

La fédération constitue le troisième échelon. Elle a l'arrondissement comme cadre territorial. Elle est composée de différents comités de Kasma. La réunion des comités de Kasma forme l'Assemblée générale de fédération. Celle-ci élit, parmi ses membres, un comité de fédération qui élit, en son sein, un bureau.

Enfin, au niveau des départements, les commissariats nationaux jouent un rôle fondamental de coordination et de direction, à l'égard des trois premiers échelons. La réunion des différents comités de fédération du même département forme l'assemblée générale du département ou le commissariat national élit le comité de département qui élit, en son sein, un bureau.

Le comité central constitue l'organe supérieur de délibération. Mais, à l'échelon supérieur, c'est le Bureau politique qui est l'organe suprême du parti et de l'Etat. Ses activités sont extrêmement importantes et s'étendent à tous les niveaux.

Pour le parti Ba'th, l'organisation est la même. Cependant il existe une particularité au sommet de la pyramide, car l'activité de ce parti s'étend à toute la nation arabe. On retiendra aussi que son organisation est extrêmement rigoureuse dans les Etats arabes où il ne détient pas le pouvoir. De même, son activité est purement clandestine.

La cellule est à la base de l'organisation du Ba'th. Elle comprend de 3 à 7 membres. On trouve deux types de cellules : la cellule de travail et la cellule territoriale. Une troisième sorte de cellule ne fait pas partie de l'organisme du parti et constitue le prolongement des autres cellules : c'est la cellule des amis (Halkat El-Ansar). Celle-ci a une fonction de propagande, de recrutement et de formation des militants. Elle a joué un rôle important dans la prise du pouvoir en Irak par le parti Ba'th. Son rôle est de travailler en profondeur et dans la clandestinité, dans l'ensemble des régions (Etats arabes) de la Nation. Aucun rapport ni notes écrites ne sont gardés par cette cellule. Les noms et tâches étant retenus par mémoire. Ceci les protège contre les éventuelles répressions. Ainsi, pendant le régime Kassem en Irak, alors que le nombre des membres réguliers était de 2 000, celui des amis était de 30 000.

Le rouage suivant dans l'échelle du parti est la compagnie (Al-Firqah). Elle est composée de 3 à 7 cellules qui élisent le commandement. Son secrétaire est désigné par l'organe supérieur de l'échelle, c'est-à-dire la Division ; il n'est pas élu. La Compagnie peut avoir comme cadre territorial une petite ville, un village ou un arrondissement d'une grande ville.

---

(77) F.L.N., Code de fonctionnement des cellules et kasma, approuvé par le Conseil de la Révolution dans ses assises des 11, 12 et 13 février 1970.

Selon leur importance deux ou trois Compagnies constituent l'étage suivant : la Division (Chi-bah). Son commandement est élu par une conférence des organisations plus basses. Le secrétaire de la Division est désigné par le commandement de l'échelon supérieur. A ce niveau, les devoirs du commandement et du secrétaire consistent à recevoir et exécuter les décisions et instructions des organisations supérieures. Ils soumettent, mensuellement, des rapports sur les affaires de la Division. Le secrétaire de la Division est le seul moyen de contact avec les échelons supérieurs et représente la Division dans les réunions du parti.

La branche (Al-fir) est l'intermédiaire entre la division et le Commandement régional (qui se situe au niveau de chaque Etat). Elle se compose d'au moins deux divisions. Une conférence de tous les secrétaires de division et d'un certain nombre de personnes de leurs commandements élit le chef de la Branche. Par contre, le secrétaire de la Branche est élu par le commandement de la Branche elle-même, ce qui le différencie des échelons plus bas. Le secrétaire et le commandement de la Branche sont responsables devant le commandement régional.

Le niveau régional (Etat) du Ba'ath est extrêmement actif. Une conférence élit le commandement régional, lequel élit, à son tour, son secrétaire. Le commandement régional assure la direction du parti et donne l'orientation politique, idéologique et culturelle.

L'organe suprême du parti Ba'ath est le commandement national. Il est élu par la Convention nationale composée de tous les commandements régionaux. Son nombre ne peut excéder 13 personnes. Le secrétaire général du parti est aussi élu par la Convention nationale.

Telle est donc la structure des partis. Ce qui doit retenir l'attention, c'est que les rapports se font d'une manière verticale et non horizontale. Ainsi, par exemple, les contacts entre les cellules et les Compagnies sont interdits en Syrie et en Irak. La structure pyramidale est poussée à son extrême et doublée d'un centralisme excessif. Pour pallier à cette centralisation, les partis appliquent le principe du centralisme démocratique.

2 — *Le centralisme démocratique* : L'attachement du parti-nation au principe du centralisme démocratique est évident. En effet, le principe est adopté comme règle dans tous les statuts des partis uniques arabes.

L'article 12 des statuts du F.L.N. stipule que « le parti F.L.N. est régi par les règles du centralisme démocratique, principe de fonctionnement qui allie la démocratie réelle pour chacun de ses membres, à la nécessité d'une direction centralisée et à la discipline ». La signification du centralisme démocratique a été donnée par le secrétaire général du parti dans son rapport au Congrès d'avril 1964 :

— Tous les organismes de direction aux différents échelons du parti sont élus ;

— Les organismes de direction aux différents échelons du parti doivent recueillir l'opinion des organisations inférieures ;

— Les organisations inférieures rendent compte de leurs activités aux organisations supérieures ;

— Le principe de la direction collective régit les organismes dirigeants. Mais ce principe reste lié à la responsabilité individuelle ;

— Les membres du parti doivent se soumettre aux organismes du parti, la minorité à la majorité, les organismes inférieurs aux organismes supérieurs, tous les organismes du parti doivent se soumettre au Congrès national et au comité central. »

En appliquant le principe de la critique et de l'autocritique, le parti Ba'ath entend appliquer le centralisme démocratique. En effet, « chaque militant peut soumettre des suggestions et faire des critiques à l'encontre des décisions et de la situation politique ». Ce parti consacre de longs développements au principe du centralisme démocratique et à sa signification dans plusieurs textes d'information des militants. Cependant, l'application du principe est moins apparente qu'elle ne l'est dans les textes.

Ainsi de par leur organisation et des principes appliqués, les partis-nations semblent se rapprocher des partis communistes. Les liaisons verticales sont accentuées par l'existence des organisations de masses instituées par le parti et travaillant pour le parti. C'est par leur intermédiaire que le parti entend parvenir à la mobilisation de tout le peuple et toucher ses différentes catégories.

b) *Les organisations de masses et l'armée*

1) **Les organisations de masses**

L'affirmation souvent avancée par les dirigeants et qui consiste à dire que « le parti est toute la nation organisée » peut faire saisir l'idée que se font ces dirigeants d'une organisation de masses. En effet, aucune organisation ne peut concevoir son action en dehors de celle du parti. Elle doit inscrire toute son activité dans un cadre précis et défini à l'avance par le parti. Ainsi, on est enclin à dire que les organisations de masses ne sont pas des organismes parallèles, mais elles sont le prolongement des structures du parti. S'agit-il d'une nouvelle forme d'organisation des partis ? En tout cas, tout milite à considérer que le parti-nation a une double structure : celle qui est interne, qui lui est propre, et celle qui est externe et qui ne constitue que son prolongement à travers toutes les catégories sociales.

Déjà le F.L.N. de la guerre considérait que ces statuts « ne sont qu'un cadre général dans lequel doivent s'inscrire les structures et les règlements particuliers ou locaux » (78). Cette disposition englobe les organisations de masses et l'armée. Il s'agit, pour le F.L.N., d'encadrer l'ensemble du peuple algérien. Après l'indépendance, cette conception s'est précisée davantage. Les dirigeants des différentes organisations sont membres du parti. Ainsi, leur action s'inscrit « dans l'action générale du parti auquel elles seront subordonnées, du fait même qu'elles constituent son moyen essentiel d'encadrement et de mobilisation » (79).

Dans l'ensemble des pays arabes, les réticences des organisations syndicales et les conflits entre celles-ci et les partis sont la preuve du processus de mise au pas opéré à leur égard. L'épreuve fut difficile dans tous les pays, mais le parti finit toujours par les transformer en organismes dociles entre ses mains. Ceci se comprend dans la logique du parti-nation qui considère que la classe déshéritée est la première à être concernée par la politique socialiste et égalitaire.

En ce qui concerne les mouvements féminins, une place importante, du moins dans les textes, est attribuée à la femme, un des thèmes centraux du socialisme spécifique ou du socialisme arabe a été la libération de la femme. C'est pourquoi les partis se sont employés à créer des unions de femmes et ont inséré dans leurs statuts des tâches et des rôles particuliers à ces orga-

---

(78) Statuts du F.L.N., préambule.

(79) F.L.N., « La Réorganisation des structures du parti », Directives générales du 24 janvier 1968.

nismes. Cependant, il faut remarquer que l'action dans ce domaine est peu fructueuse, car elle se heurte à de grandes difficultés qui tiennent aux traditions.

Les organisations des jeunes méritent une attention particulière. En effet, voulant incarner la nation dans tous ses éléments, le parti-nation ne peut rester indifférent à une masse de jeunes qui représente souvent plus de la moitié de la nation. Plus encore, voulant mobiliser toutes les forces nationales en vue de sortir de l'état de sous-développement, le parti-nation considère que la jeunesse est une arme efficace susceptible de construire l'avenir. Il s'emploiera alors à mobiliser et à encadrer la jeunesse dans toutes ses catégories sociales, en vue de « la guider et l'éduquer dans le sens de l'intérêt national et de l'unité de la nation ». Pour atteindre ce but le parti crée d'abord un organisme de jeunesse propre au parti. Il en va ainsi de la Jeunesse F.L.N. en Algérie, de la Jeunesse Destourienne en Tunisie et de la Jeunesse arabe au Proche-Orient. Ces organismes sont étroitement liés au parti. Ils sont ouverts à toutes les catégories de jeunes : un étudiant, par exemple, peut appartenir, à la fois, à l'union des étudiants et à la Jeunesse du parti. Vient ensuite l'organisation par catégories. Les étudiants ont une place importante. Ce sont les futurs cadres de la nation et l'avenir leur appartient. Ils doivent donc être guidés par le parti, formés à un esprit d'intérêt national et se conformer à l'orientation du parti. Il n'est plus question, pour les étudiants, de se considérer comme une catégorie sociale susceptible de s'organiser en vue de défendre ses intérêts particuliers. Ces intérêts sont ceux du peuple tout entier et ils ne sauraient se concevoir en dehors de lui. Dès lors, toute prétention à l'autonomie du mouvement devient impossible et chaque fois que ce désir s'est manifesté, il a été énergiquement condamné comme une atteinte à l'unité nationale, ou comme étant inspiré par un mouvement politique adverse. Le malaise qui règne au sein du mouvement étudiant dans les pays arabes, n'est que la manifestation de ce conflit entre le désir des étudiants de garder une autonomie — même apparente — et la tentative de leur prise en main par le Parti. Souvent, ils sont intégrés. Mais, en cas de résistance de leur part, le parti crée une section des « étudiants du parti » qui fonctionne au sein de l'Union traditionnelle.

La prise en main de la jeunesse se prolonge à d'autres catégories, telles que les scouts et les associations locales ayant une activité culturelle.

Le parti-nation va encore plus loin. A côté des organisations de masse, des corporations professionnelles et associations diverses sont progressivement encadrées et contrôlées ; ainsi, par exemple, les écrivains et artistes, les journalistes et autres membres des professions libérales. Il entend ainsi toucher le citoyen où qu'il se trouve et quelle que soit sa catégorie sociale.

On est loin ici de la conception des organisations de masses « courroies de transmission », il faut plutôt parler « d'organismes annexes » du parti, de « canaux d'absorption », ou simplement de « structures externes du parti ».

Prétendant à l'unanimité de tout le peuple et à la construction nationale le parti-nation n'omettra aucune catégorie sociale de la nation et après avoir fait des organisations de masses les « structures externes du parti », il s'emploiera à faire participer l'armée à la vie politique et, parfois, s'appuiera sur elle.

2. *L'armée nationale* : Seule l'armée demeure autonome à l'égard du parti, en tant qu'*institution* ayant sa propre organisation et non en tant que corps pouvant jouer un rôle politique. De par sa fonction, l'armée demeure régie par les principes d'organisation militaire et constitue la force la mieux

organisée dans ces pays (80). Sa participation à la vie politique va se justifier pour deux raisons : tout d'abord du fait du rôle qu'elle a joué dans la lutte pour l'indépendance et le renversement des régimes monarchiques liés au colonialisme ; ensuite, parce que les dirigeants ont fait appel à elle pour réaliser des tâches autres que militaires. Ainsi, l'armée finira par s'imposer, parce qu'elle représente la force la mieux organisée.

Tout d'abord, il est utile de rappeler que la présence de l'armée sur la scène politique se justifie par le rôle éminemment positif qu'elle a joué pendant la lutte anti-colonialisme ou le renversement des régimes monarchistes. Ainsi, en Algérie, dès novembre 1954, la stratégie de la lutte anti-colonialiste était essentiellement basée sur la création d'une Armée de Libération Nationale. En constatant l'échec des mouvements nationalistes dont la tactique électoraliste et la multitude n'ont fait que retarder la libération, le F.L.N. a opté pour la lutte armée. Son fer de lance sera l'A.L.N., seul organe susceptible de s'opposer, par la force, à l'oppression coloniale. Dès lors, dans les statuts du F.L.N. : « L'Armée de Libération Nationale fait partie intégrante du F.L.N. Tout djoundi (soldat) est militant du F.L.N. Tout militant du F.L.N. est susceptible d'être djoundi » (81). Il en résulte que le statut du combattant ne diffère pas de celui du commissaire politique, d'un agent de liaison ou d'un simple sympathisant. Chacun a une tâche déterminée, mais tout le monde est membre du F.L.N. L'Algérien qui se bat est militant du F.L.N. avant d'être combattant.

Plus tard, après l'indépendance, la Charte d'Alger va appuyer cette double appartenance et assigner des tâches importantes à l'Armée nationale après sa reconversion. « L'Armée de Libération nationale a constitué un important facteur de la victoire du peuple algérien sur le colonialisme, l'A.L.N. s'est manifestée non seulement comme un instrument de combat mais aussi comme un défenseur des transformations (sociales)... » La nécessité de sa reconversion aura pour objectif « la constitution d'un instrument adapté à des tâches étatiques, politiques, économiques, sociales... et de la défense de la Révolution » (82).

La confusion entre militant et combattant, pendant la période de lutte, a conduit à une situation assez ambiguë. En effet, dès l'indépendance, une partie des chefs militaires a quitté l'armée pour s'intégrer à la vie politique où ils jouent un rôle important. Ceux qui ont voulu demeurer dans l'armée gardent le titre de militant et pèsent très lourd dans l'équilibre des forces politiques.

Au Proche-Orient, c'est l'armée qui a renversé la monarchie. Partout, c'est un mouvement politique dont l'orientation socialisante et anti-impérialiste a pénétré dans l'armée. En Syrie et en Irak, c'est le parti Ba'ath connu pour ses aspirations à l'unité de la nation arabe, qui bouleverse les régimes antérieurs. En Egypte, c'est le mouvement des « Officiers libres » qui a renversé la monarchie de Farouk et dont le leader Gamal Abdel Nasser était très connu pour ses actions tendant à l'unité arabe et ses opinions pour « un Socialisme arabe ». Plus récemment, le renversement de la monarchie d'Idriss Es Senoussi en Lybie a été l'œuvre d'un mouvement d'« Officiers libres » qui s'est développé dans l'armée. Le leader de ce dernier mouvement semble suivre la même stratégie nassérienne (83).

---

(80) Cf. *Infra* S II, sur le rôle de l'armée.

(81) Article 3 des statuts du F.L.N.

(82) Charte d'Alger, chapitre VII.

Lors de sa création et pendant toute sa période de clandestinité, le parti Ba'ath s'était employé à acquérir l'armée à sa cause. Des cellules dont le nombre est important, se sont constituées au sein de l'armée et étaient étroitement contrôlées par le parti. C'est au moment où celui-ci a estimé que l'équilibre des forces lui était favorable qu'il a déclenché l'action de renversement du pouvoir. C'est donc ainsi que les militaires se sont retrouvés sur la scène politique. Leur action militaire a été déterminante dans la prise du pouvoir, mais toujours en tant que militants du parti Ba'ath. Il est faux de prétendre que c'est l'armée qui a déclenché le processus. Celle-ci n'a agi qu'en tant qu'instrument du parti Ba'ath. Ce n'est que plus tard que l'armée est parvenue au pouvoir (84).

Il en résulte qu'en s'appuyant sur l'armée, soit pour libérer le pays, soit pour renverser le régime, le parti-nation ne l'a utilisée qu'en tant qu'instrument de force. Mais du fait même de ce rôle joué par elle, l'armée va se trouver mêlée à la vie politique. Dès lors, pour la contrôler, le parti s'emploiera à faire participer une partie de ses chefs à la vie politique et lui attribuera des tâches économiques, sociales et, surtout, de défense du régime, afin qu'il puisse assumer ses fonctions tout en s'assurant une stabilité.

Toujours est-il que le parti-nation considère le militaire comme un militant qui doit obéir à ses directives et se conformer à ses options. A cette fin, le parti-nation réserve à l'armée une place importante dans ses statuts et oriente vers elle son action militante, parce que sa mission de construction nationale « implique nécessairement la mobilisation de l'ensemble des forces pour le triomphe des causes nationales et socialistes » (85).

Il apparaît donc, dans l'ensemble des pays arabes, que l'intégration de l'armée dans la structure du parti-nation est différente de la conception de l'armée politique pratiquée dans les pays communistes. Dans ces pays l'armée reçoit une formation idéologique, mais garde sa fonction de défense — au sens classique —. Par contre, dans l'optique du parti-nation, elle n'est intégrée que parce qu'elle constitue une force parmi les autres et qu'il s'agira de contrôler. Aucune formation politique ni idéologique n'est dispensée aux militaires ; seuls les chefs militaires jouent un rôle politique.

Ainsi donc, le contrôle étroit sur tous les plans et à tous les niveaux semble être le leitmotiv du parti-nation. L'examen des rapports existant entre lui et toutes les institutions dans le pays dénote que ces rapports sont d'une nature de subordination au plan de l'organisation, comme au plan des activités. Cette nature de rapports évoque celle des partis communistes. Cependant, et comme on a tenté de le démontrer plus haut, on est loin d'une idéologie élaborée et semblable à celle des partis communistes. Quant au niveau des assises sociales, le parti-nation diffère nettement du parti communiste. Alors que ce dernier prétend représenter une classe, le premier prétend représenter toute la nation.

---

(83) Cf. Les déclarations du Colonel El Khadafi à Tunis, rapportées dans le Monde du 15 février 1971.

(84) Cf. infra section II.

(85) Quelques déclarations de principe adoptées par le 6<sup>e</sup> Congrès National du parti Ba'ath en novembre 1963. Publication du Ministère de l'Information Syrien, p. 66.

c) *Les assises sociales.*

Dans les Etats nouveaux, le problème de la construction nationale est au premier rang des préoccupations des dirigeants. Ayant hérité d'une société désorganisée sur le plan économique et administratif et qui était orientée vers la métropole, leur tâche carentielle était de la transformer en lui donnant le caractère d'une société bien structurée, répondant à ses propres besoins en tant que nation. Ceci ne peut se faire sans l'unité ou l'unanimité populaire, car la jeunesse et la fragilité de ces Sociétés les rendent vulnérables à toutes les divergences susceptibles d'éclater entre les dirigeants, les catégories et les classes sociales.

1. *L'unanimité* : C'est pourquoi le parti-nation refuse toute opposition, non parce qu'il représente une idéologie ou une classe parvenue au pouvoir, mais uniquement pour maintenir l'unité nationale. C'est là où apparaît la différence entre le parti-nation et le parti communiste. Alors que celui-ci considère que l'unanimité de tout le peuple est un but à atteindre, celui-là prétend l'incarner. En effet, lorsque le parti communiste prend le pouvoir, il se considère comme l'unique représentant de la nation ou du peuple. Mais il reconnaît, après l'analyse des structures sociales de la nation, qu'il incarne le pouvoir d'une classe — la classe prolétarienne — dont les intérêts s'opposent aux autres — classes exploiteuses —. Cette opposition d'intérêts conduit à une dictature de la classe prolétarienne sur les autres classes (minorité). Le but de cette dictature est de conduire la Société vers le communisme qui, seul, réduira les inégalités et les contradictions de classes. Dès lors, l'unanimité basée sur l'égalité de tous est à la fois une fin et un but à atteindre dans la logique des partis communistes.

Par contre, en rejetant la lutte des classes, le parti-nation prétend avoir réalisé ce que le parti communiste se fixe comme but à atteindre. Dès lors, son analyse de la Société ne se fait pas en termes de lutte de classes. Il reconnaît l'existence d'inégalités sociales, mais refuse de les accentuer en opposant une classe à une autre, car l'élément vital pour lui c'est l'unanimité nationale. Sur quoi peut-on alors baser cette unanimité à laquelle prétend le parti-nation ? La réponse est difficile car on constate qu'il y a un décalage entre ce qui est affirmé par les dirigeants et la réalité de la Société. Cependant, on peut affirmer que cette unanimité, si elle existe, constitue un élément de mobilisation contre le néo-colonialisme. Elle ne constitue, par conséquent, qu'une continuité de l'opposition colonisateur-colonisé ; ensuite, cette unanimité vise, sur le plan juridique, la légitimation du pouvoir. Cette unanimité est demandée ou affirmée pour être opposée à un élément externe — l'impérialisme et le néo-colonialisme — elle n'a pas un fondement interne qui se base sur une réalité sociale. Elle constitue donc ici un moyen et non une fin comme dans les pays communistes.

C'est en langage très clair que Gamal Abdel Nasser a exprimé cette vision en critiquant l'attitude des partis communistes, ainsi que le multipartisme : « Nous avons tenté une expérience nouvelle qui nous prémunirait contre les défauts du parti unique et, en même temps, contre les inconvénients de la pluralité des partis, une expérience qui répond à la volonté de créer un organisme où tous les fils de la nation seraient associés et qui nous permettrait de ne pas donner prise à la subversion et de conserver notre unité ; quelque chose qui mette l'étranger dans l'impossibilité de nous diviser... Cette expérience, c'est l'Union Nationale... qui est une organisation nationale et patriotique. Tous les fils de la nation s'y trouvent associés. Chacun des fils du peuple y élit ses représentants. Le peuple tout entier est gardien de son unité qu'il doit protéger contre toute immixtion étrangère »

(86). Il en résulte que l'unicité du parti se justifie par le souci de l'unité nationale. Dès lors, le parti-nation devient l'encadrement politique de tout le peuple et chaque citoyen, quelle que soit sa catégorie sociale, se doit de participer à la tâche commune en acceptant le parti unique comme la seule organisation susceptible de défendre l'intérêt national. Dans ce but le parti-nation ouvre ses rangs à tous les citoyens, sans distinction de catégories ou de classes sociales, et il suffit de n'appartenir à aucun groupement politique opposant — d'ailleurs inconcevable — pour en être membre.

2. *L'adhésion* : En effet, la notion d'adhésion est conçue d'une manière très large. Se considérant comme le mouvement politique de tout le peuple, le parti-nation ouvre ses rangs à tous les citoyens. Ainsi, le F.L.N. de la guerre avait inscrit dans ses statuts que peut être membre du F.L.N. « tout Algérien qui, en vertu des présents statuts, s'engage à combattre pour ses objectifs et s'acquitte des obligations fixées par l'organisme dont il dépend » (87). Aucune condition de limite n'est donc mise à l'accès au parti. Il suffit de vouloir l'être et, même lorsqu'on est sympathisant, pour devenir membre. Pendant les sept années de guerre, le F.L.N. était considéré comme « l'organisation nationale du peuple algérien » (88). Ce n'est que plus tard que la notion d'adhésion a été précisée dans le sens de la restriction. En effet, aux termes de l'Article 4 des statuts du Parti (89) pour être admis dans le F.L.N., il faut : être de nationalité algérienne et avoir 18 ans ; avoir participé sans défaillance à la guerre de libération nationale dans le cadre de l'organisation F.L.N.-A.L.N. ; s'engager à militer activement et acquitter régulièrement ses cotisations ; se conformer à l'orientation socialiste du parti ; justifier d'une bonne moralité.

Il faut, toutefois, préciser que cette conception a été défendue par Ben Bella, secrétaire général du parti. Elle l'a emporté sur la conception de Mohammed Khider, ancien secrétaire général du parti. Selon le premier, « l'union avait fait son temps » et il fallait procéder à une transformation du F.L.N. pour en faire un *parti d'avant-garde* ; le deuxième était partisan d'un *parti de masses*.

Cependant, depuis 1965, il semble qu'on soit revenu à la conception assez large de la notion d'adhésion avec, toutefois, une nouvelle condition ; celle de « n'appartenir à aucune autre formation politique » (90). Il est difficile faute de publications, de donner un nombre précis des adhérents du F.L.N.

Le parti Ba'ath se fait la même conception de l'adhésion. En stipulant, dans ses statuts, que « Tout citoyen arabe peut devenir membre du parti », il entend élargir ses bases et avoir une emprise sur toute la population. Il faut préciser que le Ba'ath étend cette adhésion à tous les citoyens composant l'ensemble des Etats arabes. Même en ayant un grand nombre d'adhérents au Proche-Orient, le Ba'ath est loin de réaliser le nombre escompté au Maghreb. Par contre, il a réussi l'adhésion d'une majorité de la population en Syrie et en Irak.

---

(86) Discours prononcé au Caire, le 26 novembre 1959.

(87) Article 5 des statuts.

(88) Préambule et article 1<sup>er</sup> des statuts.

(89) Il s'agit des nouveaux statuts votés par le 1<sup>er</sup> Congrès du F.L.N. en avril 1964.

(90) Point « J » de l'article 4 des statuts provisoires de fonctionnement.

Il est vrai que l'adhésion massive au F.L.N. de la guerre et au Ba'ath avait une double signification. Tout d'abord, par les cotisations, en leur procurant des moyens financiers extrêmement importants, les partis ont pu affronter des difficultés non négligeables — continuité de la lutte pour le F.L.N. et persévérance pour le Ba'ath qui était réduit à la clandestinité. Ensuite, elle a permis aux deux partis de dégager une élite qui a été capable de prendre en main le gouvernement et l'administration du pays. Ces deux significations et l'adhésion massive des citoyens font penser aux partis de masses. Mais, face au malaise que connaissent les partis-nations, peut-on affirmer qu'ils sont des partis de masses ?

3. *Parti de masses ?* Lorsque les dirigeants affirment que leurs partis représentent tout le peuple et mènent, en même temps, des campagnes d'adhésion souvent prolongées (91), on se trouve devant une situation assez paradoxale. En effet, ou bien ils représentent effectivement la majorité de la population et constituent ainsi des partis de masses et n'ont donc pas besoin de nouvelles adhésions, ou alors ce besoin d'adhérents est réel et les chiffres avancés par eux sont contestables et ils n'ont pas alors le caractère de partis de masses. Il est difficile de soutenir l'une de ces deux hypothèses pour la seule raison que ce paradoxe a une signification et exprime une réalité.

Tout d'abord, lorsque le parti déclare avoir une masse importante d'adhérents, cette affirmation est partiellement vraie. Elle l'est dans la mesure où ces partis ont connu, au moment le plus agité — guerre de libération et renversement des monarchies — une masse importante d'adhérents qui recouvrait la presque totalité de la population. Cette masse d'adhérents correspond à l'idéal que représentait le parti. Dans ce cas, ce mouvement massif correspond à un événement, *l'unanimité n'est qu'événement*. Quel est l'Égyptien qui n'appuie pas l'Union Socialiste arabe lorsque celle-ci, par la voie de son leader, affirme que tout le peuple doit s'unir et demeurer mobilisé en vue de déjouer des manœuvres impérialistes et néo-colonialistes ? Quel est le sympathisant du Ba'ath qui refuserait d'appuyer l'action de ce parti en vue de « déjouer les complots » contre l'unité de la patrie et de la nation arabe ? Enfin, quel est l'Algérien qui n'a pas manifesté son dévouement aux thèses du F.L.N. pendant la période de la lutte ? C'est pendant ces périodes que l'adhésion massive s'est effectuée — et elle était réelle —, mais elle correspondait à un événement. La question se pose de savoir si cet effectif est resté constant. Souvent on constate un relâchement et la démobilisation en est la conséquence la plus grave. Ceci s'explique pour des raisons multiples. C'est que l'adhésion, après « l'événement », correspond à une attitude opportuniste. Être membre du parti devient un moyen d'accès à une fonction et la carte du parti équivaut à un « laisser-passer » qui permet de gravir les échelons. Une autre raison de la démobilisation tient à l'absence de cadres. Le parti ne peut encadrer ces masses sans avoir des militants valables, bien formés et désintéressés.

Face à cette démobilisation, le parti-nation, dont l'objectif est d'englober la majorité de la population, sinon sa totalité, s'emploiera constamment à conserver sa « réserve » d'adhérents, en menant des campagnes d'adhésion. Il n'y a donc pas une stabilité des adhérents et le parti est amené à se renouveler périodiquement à la base.

---

(91) Depuis 1965, le F.L.N. a procédé à plusieurs campagnes d'adhésion dont les dénominations sont significatives : la campagne d'adhésion, la campagne de ré-adhésion et la campagne de re-ré-adhésion, etc.

Il en résulte que, faute de stabilité des adhérents, et en l'absence de cadres militants capables d'organiser les masses, le parti-nation ne peut être considéré comme parti de masses. Hormis l'idéal national, on voit mal le lien profond qui pourrait unir les masses autour de ce parti. On peut, toutefois, le qualifier en tenant compte de son unicité de fait de *parti unique ouvert*.

En prêchant la « coexistence entre les différentes catégories sociales » au profit de l'idéal national, le parti-nation peut-il prétendre longtemps à ce caractère nouveau qui est son identification à la Nation ? La réalité sociale, le jeu des forces politiques et l'éclatement des contradictions font penser que le parti-nation n'est qu'un parti d'étape, un parti qui est appelé à se transformer.

## B) UN PARTI DE TRANSITION

Jusqu'ici, on a montré sommairement l'organisation du parti-nation et ses rapports avec les autres organismes. Il ressort de cette analyse que ce parti, dans sa structure, ressemble aux partis communistes. Mais la faiblesse de son organisation et la nature de ses assises sociales font qu'il est appelé à se transformer. Dès lors, son caractère transitoire devient évident. Cette transition ne signifie pas que son existence est limitée dans le temps, mais qu'il se produira un changement au sein du parti lui-même. Ces indices de transformation peuvent être décelés dans les rapports du parti avec l'Etat et dans les contradictions entre les classes.

### 1) L'existence de classes sociales

#### a) *Position du problème*

Le caractère le plus important du parti-nation, c'est ce que les dirigeants appellent « le parti du peuple entier ». C'est cette affirmation qui constitue son assise sociale. Se refusant d'être un parti de classe, il rejette l'application de la doctrine marxiste, car elle est contraire à la spécificité du pays et, voulant être le seul détenteur du pouvoir, il s'identifie à toute la population en mettant, entre parenthèses, les contradictions sociales. Cette dernière affirmation ne peut durer longtemps. Tôt ou tard, les contradictions éclateront et amèneront le parti à se transformer. En effet, l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de classes sociales est erronée. Il est vrai que pendant un certain temps l'assise sociale de ce type de parti était tout le peuple ou sa majorité. Mais, comme on l'a expliqué plus haut, cette majorité ou unanimité ne correspond qu'à un événement. Une fois l'événement passé, les réalités s'affirment et nécessitent des solutions. Le parti-nation ne peut ignorer l'existence de classes sociales.

Dans l'ensemble des pays arabes, les partis se considèrent comme les seuls représentants. A cet effet, ils avancent des arguments relatifs à l'unité nationale ou à l'égalité de tous qui constituent le but du parti.

Cette affirmation est valable dans la mesure où ces partis ont connu un soutien total de la population. Mais là où l'ambiguïté commence à régner, c'est lorsque ces partis se réclament du socialisme, sans admettre ses bases d'analyse sociale. Ceci constitue une contradiction flagrante qui peut conduire le parti à des difficultés graves, voire même à sa disparition.

L'existence ou la négation des classes sociales dans les pays arabes a fait l'objet de grands débats. Les « orientalistes européens » concluent souvent par la négation. La base de leur argumentation se trouve toujours dans

ce qu'ils appellent « l'esprit communautaire ». Ils procèdent ainsi à une transposition des structures familiales au niveau de la Société. Ainsi, la solidarité au sein de la famille se transpose à une échelle plus vaste, celle de la nation et, comme par miracle, les contradictions disparaissent. Mais, les rapports au sein de la famille sont une chose et les rapports de classes en sont une autre. Soutenir de tels arguments est impossible puisque la réalité démontre le contraire.

#### b) *Réalité des classes sociales*

Pour expliquer cette réalité des classes sociales dans les pays arabes, il faut la rattacher à la période de colonisation. Ce rattachement est nécessaire car le rapport des colonies avec le système colonial était d'une nature de dépendance qui a engendré une *Société bloquée*. En effet, toutes les colonies étaient organiquement intégrées au système capitaliste mondial. Ceci se traduit par la soumission des structures économiques et sociales des colonies, par les classes qui dominaient le marché mondial. Dès lors, la vie économique des colonies était conditionnée par ses rapports avec le marché mondial et orientée en fonction de ces rapports. Il découle de ces rapports que les colonies arabes étaient vitalement dépendantes de l'écoulement de leurs produits (92). Cette situation se prolongera après l'indépendance car l'infrastructure héritée était structurée en fonction de ces rapports.

1. *La classe dominante* : Ce système de dépendance prenait appui sur les classes dominantes dans les colonies. Celles-ci se composaient de grands propriétaires fonciers et de la grande bourgeoisie. Les premiers constituaient la base de la classe dominante. Les rapports de production dominés par cette classe étaient des rapports de transition du féodalisme vers le capitalisme. Les intérêts de la classe dominante allaient à l'encontre du développement de production capitaliste, par là ils bloquaient tout moyen d'intégration des loppements des forces productives nécessaires à la cristallisation du mode de production capitaliste, par là ils bloquaient tout moyen d'intégration des masses déshéritées dans le processus d'exploitation capitaliste.

Cette classe de grands propriétaires fonciers bénéficiaient de l'alliance naturelle de la grande bourgeoisie.

2. *La classe intermédiaire* : Elle se constitue essentiellement de la moyenne et petite bourgeoisie. La première est constituée des couches urbaines et rurales qui vivent essentiellement de l'exploitation des autres. Sa situation est celle d'une exploitation, mais elle ne disposait d'aucune influence politique, sauf à la campagne où son poids s'avère important après l'indépendance, car elle est constituée essentiellement de « paysans riches » vivant de l'exploitation du travail des ouvriers agricoles ou de celui de petits locataires. Quant à la petite bourgeoisie, elle groupe l'ensemble des couches possédant un petit capital, un petit lopin de terre, une formation technique ou intellectuelle qui leur permet de vivre de leur travail. Cette classe ne vend pas sa force de travail, elle est donc indépendante vis-à-vis des autres classes. Mais sa position intermédiaire peut l'amener à une alliance ou l'exposer à des pressions. Elle est donc tiraillée entre deux tendances. En effet, en tant que classe possédant un privilège relatif par rapport aux classes déshéritées, elle peut aspirer à leur exploitation ; mais en tant que classe vivant de son propre travail, elle est soumise à des pressions venant de la classe dominante et contre laquelle elle est désarmée. Ceci la

---

(92) Par exemple : le coton en Egypte et le vin en Algérie.

pousse parfois à se rapprocher des classes déshéritées. Selon les pays, elle peut subir l'influence idéologique et politique des classes exploiteuses ou des classes exploitées. La dernière hypothèse s'est réalisée en Egypte, en Syrie et en Irak. Dans ces deux pays, le parti Ba'th recrute essentiellement ses membres parmi les intellectuels et les petits bourgeois.

3. *La classe prolétarisée* : Elle est constituée par l'ensemble des masses déshéritées et forme la majorité dans les pays arabes, à la campagne comme à la ville. Cette classe ne dispose d'aucune forme d'attachement à la propriété et n'a que sa force de travail à vendre. Cette vente est même incertaine dans le cadre de société en transition du féodalisme au capitalisme et qui se distinguent par leur caractère bloqué. Composée essentiellement de paysans, cette classe ne dispose pas d'*acheteurs permanents*. Elle est donc acculée à une misère lamentable et se produit alors un courant d'émigration vers les villes. La conséquence en est la constitution d'une masse urbaine déshéritée, prête à accepter toute besogne afin d'assurer sa subsistance : ce sont des main-d'œuvres engagées temporairement dans les petites et grandes entreprises, les vendeurs ambulants qu'on observe dans toutes les villes arabes, les cirEURs, les domestiques et, surtout, les chômeurs.

C'est cette classe qui forme la majorité de la nation et qui constitue l'unique force susceptible d'opérer un changement.

Tels sont les trois ensembles qu'on trouve dans les pays arabes. Le troisième qui constitue la majorité doit normalement attirer l'attention des dirigeants. La solution à ces problèmes ne peut passer que par la réforme agraire. Or, celle-ci a été promise et n'a connu le jour dans aucun des pays arabes (93) ; les quelques tentatives opérées se sont heurtées à des difficultés considérables de la part des propriétaires terriens et essentiellement de la petite et moyenne bourgeoisie, hostile à tout démembrement (94).

L'absence d'une solution à court terme peut conduire au pire.

On peut se demander comment un parti peut s'identifier à la nation et fait abstraction des contradictions de classes ? En tout cas, la réalité dément catégoriquement ces arguments et on comprend alors que le refus de raisonner en termes de classe n'est que le rejet du socialisme — pourtant affiché par les dirigeants — et le désir de se maintenir au pouvoir.

La sincérité de certains dirigeants n'est pas à mettre en doute, leur attentisme reflète un état de choses : c'est que l'équilibre des forces est en faveur des classes dominantes. Ainsi, le parti-nation qui veut réaliser l'égalité de tous s'avère incapable et devient faible. Cette faiblesse n'est pas due seulement à l'hostilité des autres classes, mais aussi au développement progressif de l'appareil étatique — au niveau de l'administration —. Le parti se voit enseveli par cet édifice gigantesque et nécessaire que lui-même a construit.

## 2) Les rapports Parti-Etat

Au moment de la prise du pouvoir par le parti-nation, la construction d'un Etat est conçue comme une tâche essentielle qui doit lui permettre d'assurer l'exécution d'autres fonctions d'ordre politique et économique.

---

(93) Seule l'Algérie vient d'engager la Révolution agraire depuis le mois de mai 1972.

(94) Il suffit de penser à l'Affaire Bensalah en Tunisie.

Or, l'incohérence de son idéologie ne lui a pas permis de se fixer des limites dans cette intervention. S'identifiant à la nation, il veut être tout et intervient partout. Le parti-nation tombe sous le poids de son ambition. En effet, dans son entreprise de construction de l'Etat, en ne respectant pas ses limites, il finit par créer un vide politique au sommet et une administration gigantesque et bureaucratique. Celle-ci finit par s'imposer au parti et le vide de sa substance.

a) *Une administration bien structurée*

Dans la vie d'une nation, alors que *la politique est conscience, l'administration est nécessité*. L'administration est la réponse aux nécessités de tous les jours. Ces nécessités exigent des solutions immédiates, faute de quoi la paralysie et l'anarchie peuvent s'emparer de la nation. Pour faire fonctionner un service public à une échelle locale, l'administrateur n'a pas besoin d'attendre des directives du sommet. Ainsi, l'administration se forge, en fonctionnant, et tout le monde y participe. L'utilisateur du service le fait en posant des problèmes concrets et l'agent du service en apportant une réponse. C'est dans ce sens que nous entendons associer les termes *administration et nécessité*.

Progressivement, un appareil administratif prend forme et devient gigantesque. L'observation montre que cet appareil a absorbé tous les cadres de la nation et a engendré la naissance d'une « *bourgeoisie bureaucratique* ».

1. *L'absorption des cadres* : Un phénomène bien connu dans les pays nouvellement indépendants, c'est celui du manque de cadres. Il est inutile d'expliquer longuement les raisons de cette insuffisance, car elles sont bien connues. Contentons-nous, seulement, de voir comment ce minimum de cadres s'est transféré du parti vers l'administration.

Au lendemain de l'indépendance ou du renversement des régimes, cette minorité de cadres représentait une richesse pour ces pays. De par leur compétence, ils ont pu s'affirmer et un grand nombre de tâches leur ont été attribuées. Partagés entre l'appartenance partisane et la tâche administrative (surtout à l'échelle locale), ils ont fini par se désintéresser du parti. Ceci s'explique par le fait que dans un pays où le plein emploi n'existe pas, la crainte du chômage est très poussée. Trouver un emploi stable et rémunéré constitue une sécurité, dès lors, la tâche militante devient secondaire et parfois même est abandonnée. Un grand nombre de « militants » s'est servi du parti pour obtenir un poste dans l'administration. Il manquait à ceux-ci la conviction et l'esprit de sacrifice. Est-ce aussi une réaction à la centralisation excessive du parti ?

Ainsi, ce transfert de cadres a privé le parti d'éléments qui auraient pu réaliser la mise sur pied d'une structure capable d'encadrer la formidable masse d'adhérents.

Jusqu'ici, on n'a parlé que de l'administration, sans mentionner les institutions. Ceci est fait à dessein. En dehors de la confusion très accentuée qui existe au sommet, entre le parti et l'Etat, il y a un autre élément très significatif : lorsque les dirigeants déclarent vouloir procéder à la mise sur pied d'un appareil étatique, c'est qu'ils pensent uniquement à *l'administration* en tant que structure permettant l'exécution des services publics. L'observation montre bien ces intentions. En effet, même quand des institutions sont installées, leur activité est mise en veilleuse. Il en va ainsi des Assemblées nationales en Egypte et en Tunisie, du Conseil du Peuple en Syrie, du Conseil d'Etat en Irak et, enfin, de l'Assemblée Nationale en Algérie qui a pratiquement disparu depuis novembre 1963, lorsque Ben Bella s'est accaparé de tous les pouvoirs.

Ainsi, l'administration demeure le seul élément positif qui a pu se réaliser, elle finit par s'imposer d'autant plus qu'elle a des tâches d'ordre économique.

2 — *L'administration économique* : Une des caractéristiques de l'administration dans les pays arabes se réclamant du socialisme, c'est le développement considérable de ce qu'on appelle le « secteur public, ». Celui-ci n'est autre que l'attribution des tâches économiques à l'administration. En elles-mêmes, ces mesures ne sont pas contestables — au contraire, elles constituent un élément positif —, mais elles ne sont jamais accompagnées de directives précises quant au mode de gestion et au contrôle de l'activité. En effet, en créant un ensemble d'organismes de plus en plus croissants (offices, sociétés nationales, services, etc...) et dépendant des ministères respectifs, le parti ne fait qu'accroître le gigantisme de l'administration qui, progressivement, échappe à son contrôle. Il lui sera difficile de prendre en main cet énorme édifice qui a secrété une caste bureaucratique dont l'hostilité au contrôle du parti est manifeste.

3 — *Le développement de la bureaucratie* : En attribuant à l'Etat un rôle important dans la vie économique, le parti-nation n'a fait que signer l'acte de naissance de la bourgeoisie d'Etat. Celle-ci, en se confondant avec l'administration, tend de plus en plus à développer des moyens d'enrichissement en profitant de l'existence du secteur privé. L'apparition du nombre croissant des petites entreprises et le développement de certaines activités contraires à l'option socialiste ne sont que le fait ou le résultat de la complixité de cette nouvelle classe.

Le développement de la corruption, du népotisme et du régionalisme sont les méfaits de la bureaucratie qui, faute de ces usages, risque de perdre les privilèges dont elle dispose. Toute mesure de socialisation ou de collectivisation semble indésirable dans ce milieu.

Tels sont les quelques éléments issus d'une administration forte et structurée qui, en l'absence d'un contrôle étroit, a affaibli le parti. A côté de l'administration, il y a d'autres facteurs qui vont dans le même sens.

#### b) *Autres facteurs d'affaiblissement*

Ces facteurs varient selon les pays. Ils sont à la fois relatifs à l'organisation du parti et à l'intervention d'autres organismes.

Dans certains pays comme la Syrie, l'Irak, l'Egypte et la Tunisie, le parti et son chef se confondent avec l'Etat. Cette confusion conduit à l'absorption du chef et de « l'élite » qui l'entoure par les tâches quotidiennes et au refus de toute critique positive. Dès lors, leurs soucis se limitent à leur maintien au pouvoir. Le mythe du leader anéantit tout enthousiasme populaire et développe les divisions et les tendances au sein même du parti.

De même, et ceci est plus grave, après l'indépendance, les partis ont ignoré l'encadrement technique dans les campagnes. On assiste à un démantèlement total des sections rurales et seules les sections urbaines conservent une certaine activité. Alors que la lutte était basée essentiellement sur les campagnes et que seuls les paysans avaient pris une part très active dans la lutte, il aurait fallu consacrer cette force par un encadrement permanent.

Enfin, l'armée joue un rôle assez important dans l'affaiblissement du parti. Ses chefs ne restent pas indifférents à la vie politique. Ainsi, en Syrie et en Irak, c'est toujours le groupe militaire du Ba'th qui procède au renversement périodique des gouvernements, malgré leur condamnation par le Congrès national. En Egypte, l'autorité des militaires constitue un poids

important dans la prise des décisions politiques. On parle même de « militaires-actionnaires ». En Tunisie et en Algérie, des tentatives de prise du pouvoir par l'armée ont été déjouées à temps : l'affaire Tahar Lasoued en Tunisie (en 1957) ; l'affaire Tahar Zbiri en Algérie (en décembre 1967).

Tous ces facteurs participent à l'affaiblissement du parti qui, faute d'organisation solide et *réelle*, en vue d'encadrer les masses, risque de se transformer au profit des forces adverses, voire même disparaître.

L'absence d'une idéologie précise risque d'accentuer les contradictions sociales et amener le parti à prendre une ligne précise : soit évoluer vers un vrai parti d'avant-garde ou alors céder la place à une caste.

En tout cas, tout milite dans le sens de la transformation.

## CONCLUSION

L'objet de cette étude était d'examiner la notion de parti-nation dans les pays arabes. On a tenté de la préciser à travers l'analyse sommaire de l'idéologie et les caractères de ce parti nouveau.

Quant à son idéologie, le parti nation apparaît comme un mouvement politique dont l'action est basée essentiellement sur le nationalisme, entendu comme spécificité dictée par le désir de retrouver la personnalité. Ce nationalisme s'oppose à des forces extérieures susceptibles de diviser la nation : le colonialisme et l'impérialisme. Le parti-nation veut être alors l'élément moteur de l'unité nationale, en étendant son contrôle sur toute la population et dans tous les domaines.

Pour sauvegarder cette unité, il prêche un « socialisme spécifique » et une coexistence entre les classes sociales allant jusqu'à la négation de celles-ci. Cette mise entre parenthèses des contradictions sociales constitue déjà une faiblesse du parti.

Pour assumer les tâches politiques, économiques et sociales, le parti-nation se proclame parti unique. Il banit le multipartisme, considéré comme facteur de division et toute opposition est qualifiée « d'atteinte à l'unité nationale ». Etant parti unique, il s'inspire des techniques d'organisation des partis communistes, mais rejette leur doctrine, car il la considère contraire à la spécificité de la nation.

Ses rapports avec les masses et les autres organismes dénotent une faiblesse due à sa mauvaise organisation, à l'absence de cadres et d'une idéologie précise.

En voulant être tout et partout, il est le parti des contradictions, car l'unanimité dont il se réclame n'est qu'événement. L'éclatement des contradictions est évident et le parti-nation est appelé à se transformer ou à disparaître. Tout dépend de l'équilibre des forces dans chaque État et au sein de chaque parti.

Paris, 20 novembre 1972.